

SA FRONTIÈRE

HEBDO

Semaine du 28 février au 6 mars 1981

No 13 5f.F

Maroc 4,40 D.H. Tunisie 400 M.

MARCHAIS PUNCK



Montreuil, Villeneuve le Roi

Le parti des «petits blancs»

SIX MOIS DANS LES COMMUNES DE GEORGES MARCHAIS

FEMMES D'ALGÉRIE



«Mineures» à vie

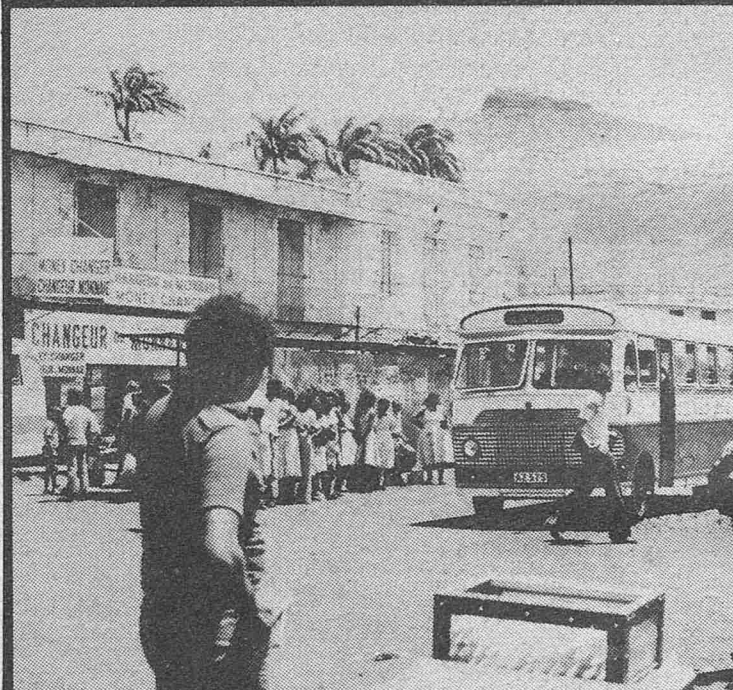
page 10

ESPAÑA



La corrida des Cortes

ILE MAURICE



*Autre enjeu
de l'Océan Indien*

page 8

INTERNATIONAL

GUATEMALA

**Feu vert américain
au massacre**

IMMIGRATION

**BELGIQUE-
PHILIPPINES**

Femmes esclaves

CULTURE

HENRI GUEDON

**J'habite à
Salsa sur Seine**

L'espoir d'un contrat-miracle

J'ai pris connaissance de l'existence de votre journal pour la première fois, par l'intermédiaire d'amis français en visite au Maroc, pour le moment « Sans Frontière » se vend dans la plupart des kiosques des grandes villes, cela me fait grand plaisir, parce qu'il y avait beaucoup d'amis qui ont entendu parler de votre canard, mais n'ont pas eu l'occasion de le lire et de donner leur avis.

En ce qui me concerne, j'encourage vivement votre initiative, car, je crois que c'est la première fois que des immigrés s'expriment eux-mêmes, sur leurs problèmes, leurs espoirs et leurs déceptions.

Pendant des années, des gens de droite et d'autres de gauche se sont servis de la question immigrée. Et voilà des immigrés, courageux, pleins de bonne volonté, qui démasquent tous les enjeux qui veulent faire des immigrés des « boucs émissaires ». table pour les seuls immigrés, mais aussi pour nous - gens des pays d'origine - dont la majorité ont une vue erronée de la condition de nos frères qui vivent à l'étranger.

En effet, la seule image qu'ont les marocains - ça doit être de même pour les autres pays du Maghreb - de l'immigré, c'est le type « qui revient après 3 ans d'absence, avec une voiture, pleins de cadeaux et pleins de sous ».

Pour cela, l'immigré est envié par les gens du pays, et l'espoir d'un contrat-miracle reste le rêve de tout chômeur et de tout petit fonctionnaire.

Cette première correspondance a pour but de vous aviser qu'on a reçu votre journal, nous serons nombreux à vous écrire.

A ce propos, j'ai remarqué dans les derniers numéros que vous réservez moins de place à la page « courrier ». Peut-être cela est dû aux lecteurs. Pour cela, j'invite tous les lecteurs de « Sans Frontière », qu'ils soient dans les pays d'exil ou dans les pays d'origine, à écrire pour dévisager cette méconnaissance mutuelle que nous avons de vos problèmes et que vous avez des réalités quotidiennes de vos pays.

Amina

Il est temps de se réveiller

A la fin du mois de décembre, les élus communistes de la municipalité de Vitry/Seine, bulldozer à l'appui, bouchent les entrées, coupent le gaz ; l'électricité et l'eau d'un foyer où viennent s'installer des travailleurs immigrés maliens. Geste raciste ? Les élus communistes s'expliquent ; nous ne sommes pas racistes. Ceux qui chassent les immigrés de leurs communes pour créer des taudis dans les communes communistes sont concernés : les élus de la majorité. Protestation de plusieurs organisations de gauche comme de droite. Les raisons électorales sont évoquées. Un

fait nouveau vient s'ajouter, et, toujours des élus communistes sont à l'origine. A Montigny, dans le Val d'Oise, lundi 9 février, le maire communiste organise une manifestation sous les fenêtres d'une famille marocaine, qui, selon le maire est complice dans un trafic de drogue. Le Parti communiste prend la relève de la police, en avait-on besoin ? Comment les élus d'un parti qui se dit parti de la classe ouvrière, « défenseur des libertés individuelles et collectives », « rassembleur des prolétaires, luttant contre les ségrégations raciales », changent d'attitude à l'égard des travailleurs immigrés en général et les immigrés

africains en particulier. La politique de l'immigration du Parti Communiste, ses fruits nouveaux et les faits relatés viennent à l'appui. Mon but n'est pas de donner des informations. C'est pour exprimer mon indignation devant les actes de militants d'un parti pour qui j'avais beaucoup de sympathie. Beaucoup de sympathie étant donné que moi-même je suis militant du parti communiste de mon pays. Je suis un immigré, ce qui ne me laisse pas indifférent.

Au moment même où j'écris ces lignes, une troisième affaire vient s'ajouter à la liste. Le maire communiste d'une commune dans la Seine et Marne, décide de fermer un foyer SONACOTRA où logent plus de 400 ouvriers immigrés pour les envoyer je ne sais pas où. Il est temps pour les immigrés de se réveiller et de lutter pour leurs droits de travailleurs. Le travailleur immigré est soumis à toutes les obligations, mais n'a pas tous les droits. A quand aurons-nous le droit à la parole ? Hier, c'était contre ceux qui gèrent l'Etat, aujourd'hui, contre ceux qui critiquent la gestion de l'Etat, qu'il faut montrer que nous ne sommes pas en France pour faire les frais de la campagne électorale pour les élections présidentielles. Le travailleur immigré a sa dignité, et il a besoin qu'elle soit respectée. Le travailleur immigré a au moins besoin de vivre sa nostalgie dans la paix.

JH

Je compte mes amis

Les débats sur l'immigration et la polémique qu'il engendre à tous les niveaux, sont à la mode en ce moment.

En tant qu'immigré concerné par tous ces bruits, par toutes ces actions et réactions, je ne sais plus à quel saint me vouer ! ... Aussi, je me permets de vous livrer mon état d'âme.

L'aggravation de la crise du chômage et du mauvais climat social en France, sont dus à une conjonction internationale défavorable.

Contrairement aux mauvaises langues, les immigrés ne sont pour rien dans cette situation ; au contraire, ils ont contribué et contribuent encore actuellement, au développement économique de la France. Ils sont là en grande majorité pour faire ce que les français refusent de faire. Ils sont là pour tous les travaux pénibles avec les salaires les plus bas. Le patronat et la bourgeoisie ont beaucoup profité de cette main-d'œuvre docile et pas chère !!! Faut-il condamner les immigrés parce qu'ils acceptent les travaux les plus pénibles parce qu'ils acceptent d'être mal payés, mal logés ? Faut-il les dénigrer parce qu'ils travaillent et Dieu sait dans quelles conditions très défavorables et bien particulières ?

Pour tout homme lucide, honnête et objectif, ce n'est pas du côté des immigrés qu'il faut chercher les causes de cette conjonction.

Les pauvres ! Ils ne sont que des boucs émissaires. C'est du côté du patronat et du pouvoir qu'il faut aller voir.

Le bouquet final de cette comédie-excuse le terme - revient au Parti Communiste qui était au côté des défavorisés, des opprimés ... et des travailleurs immigrés ... et qui forçait le respect par le combat qu'il menait. Le voilà aujourd'hui, s'en prenant aux immigrés pour glaner quelques voix racistes !!!

J'avais confiance en tous ceux qui ont jadis condamné les expéditions des C.R.S., contre les résidents des foyers, qui se sont opposés à la loi Bonnet, aux circulaires et aux décrets concernant le renouvellement des cartes de travail et la limitation des étudiants étrangers dans les universités etc ... Maintenant ? je m'interroge sur mon sort. Je compte mes amis, ceux qui sont pour l'égalité, la démocratie, le droit à la différence et à la justice sociale, car le plus important, pour tous les immigrés, c'est de ne pas se tromper d'adversaires portentiels malgré la polémique !

Haddan Younés

NOUVEAUX TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière »,
35 rue Stephenson, 75018 Paris — C.C.P. 420900 F Paris
— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois	3 mois
France	220F	170F	120F	70F
Europe, Afrique	280F	220F	160F	90F
Par avion	320F	290F	170F	105F

☐ Abonnement ☐ Réabonnement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville



sansfrontière

Siège social : 35 rue Stephenson, 75018 Paris
Tél. : 606 15 68
Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin
75003 Paris. Tél. : 278 44 78.
Rédaction régionale Midi : 9 rue de la Rotonde
13001 Marseille. Tél. : (91) 62 58 93.
Fondateur de l'Association
« Editions sans frontière »
Louis Gallimardet
Directeur de la publication : Khali Hamoud
c.c.p. : 420900 F Paris
Commission paritaire N 61715
Diffusion N.M.P.P.
Imprimerie Voltaire-Roto, 93 Montreuil.

Villeneuve :

Mr le Maire a mal à son budget social

Encore les communistes et les immigrés, diront certains. Encore et toujours tant que cette campagne honteuse du P.C.F. continuera. A ce dossier nous versons cette semaine deux éléments nouveaux, deux municipalités communistes, Villeneuve-le-Roi où le maire écrit des mensonges sur le budget d'aide sociale et les immigrés, et Montreuil où Mme Robert, présidente de l'O.P.H.L.M. innove dans la ségrégation anti-immigrée en instaurant d'autres critères de sélection. Cette politique commence à susciter chez les immigrés un grand mouvement de protestation même s'ils n'oublient pas l'énorme responsabilité du pouvoir. Nous publions dans le courrier et ci-après quelques réactions « d'allogènes » dont celle des familles immigrées et françaises d'Orléans qui habitent ensemble dans une même cité populaire. Leur pétition-témoignage est à elle seule la preuve, s'il en fallait encore une, qu'une autre voie est possible.

Du côté des Français, la solidarité s'amplifie. Le P.C.F. peut à juste titre ironiser sur les larmes de « crocodiles » des dirigeants de la droite, mais il ne peut ignorer les réactions diverses et initiatives qui surgissent ici et là. A Paris VIII, ce sont les étudiants français et immigrés. A Villeneuve-le-Roi et Asnières, des Assises sur l'Immigration sont en préparation.

« P.C.F. : l'escalade », « L'offensive raciste », ces titres reviennent sur tous les journaux. Alors le P.C.F. raciste... ?

Georges Marchais n'est pas encore Le Pen, et L'Humanité n'est pas encore devenue Minute. Mais le P.C.F. glisse à bonne allure dans un « populisme » teinté de poujadisme.

« Le socialisme aux couleurs de la France », « Produisons français » et autres slogans du même acabit, annonçaient pourtant bien à l'époque sur quel pied le Parti avait l'intention de danser. Mais de la parole aux actes, il n'y avait qu'un pas qu'il a franchi allègrement. La crise économique, le chômage, les élections présidentielles servent de toile de fond à toute cette campagne. Mais bien plus que les présidentielles, qui vont par ailleurs

lui servir de test, ce sont, en définitive, les municipales que visent les communistes. En effet, le P.C.F. est mis en difficulté dans de nombreuses communes qu'ils contrôlent. Dans les banlieues rouges, les groupes d'extrême-droite s'implantent et grignotent des voix aux élections. Le démantèlement des usines de banlieue s'accompagne de départs de plus en plus importants d'ouvriers. Les loyers trop chers à Paris ont amené une nouvelle clientèle dans les banlieues ouvrières (employés, cadres moyens) plus sensibles à la propagande raciste de l'extrême-droite. C'est donc en fonction du nouveau tissu social que le P.C.F. essaie de s'adapter. Ce ne sont donc pas les immigrés qui ont changé la physionomie des banlieues ouvrières. voire



« la dissolution du tissu social » comme dit M. P. Martin, maire communiste de Villeneuve le Roi, mais bien ces nouvelles couches sociales bien françaises. Alors le P.C.F. a fait son choix, c'est celui d'Albert Camus : « Entre ma mère et la justice, je choisis ma mère »

A Villeneuve le Roi, une vive polémique oppose le P.S., la C.F.D.T., le S.N.I. et le P.E.G.C., au maire communiste P. Martin après la parution dans V.L.R. Actualités en date du 12 décembre d'un article consacré à l'immigration et signé par le maire de la ville.

« Fort bien vos programmes de logement, monsieur le maire, mais pour qui construisez-vous ? Faudra-t-il comme à Paul Bert, être Algérien, ou Portugais, pour avoir droit à un appartement ? » Ainsi commence l'article de P. Martin maire de son état et communiste de surcroît. La femme qui parle, explique M. le maire, attend un logement depuis plus d'un an, alors il se fait fort de lui expliquer que contrairement aux idées reçues : « Les maires communistes, non seulement n'étaient pas responsables des fortes concentrations d'immigrés dans leur commune, mais qu'ils se prononçaient pour un arrêt de l'immigration ».

Puis on rentre dans le vif du sujet, l'élu des Français indigne, Villeneuve le Roi compte

14% d'immigrés et qui de plus sont concentrés dans les cités populaires. « L'implantation massive de ces travailleurs entraîne une dissolution du tissu social, une perte d'identité de certains quartiers. Certaines familles françaises se sentent étrangères, en leur propre pays, demandent à quitter leur logement, d'autres sont déjà parties. »

Non content de s'en prendre aux adultes, c'est les enfants d'immigrés qu'il rend responsables des échecs scolaires. « Dans toutes les écoles villeneuvoises, un écolier sur quatre est immigré. Au groupe scolaire Paul Bert, le pourcentage avoisine 40%. C'est trop, beaucoup trop. »

Dans une lettre adressée au maire de la ville, le bureau de sous-section du S.N.I. et P.E.G.C. a réagi vivement à l'article de P. Martin. « Comme instituteurs laïques, nous ne faisons aucune différence entre les enfants. Pour nous, un enfant est un enfant. A qui nous devons apprendre à lire, à écrire et à compter. Et s'il y a des échecs dans cette tâche, ils ne sont pas dus à la présence d'une population immigrée trop importante. »

Par ailleurs, l'U.I.S.-C.F.D.T. a dénoncé l'article du maire communiste et surtout l'argumentation qui fait l'honneur, dit-elle de « l'extrême-droite et des néo-nazis ».

Quant au Parti socialiste, il tient à faire savoir son total désaccord avec la position prise par le maire communiste, et de réaffirmer « le droit pour les immigrés de vivre dans la cité ». Mais P. Martin n'est resté pas là, après la démagogie, c'est le mensonge crapuleux, en insinuant qu'une part importante du budget d'aide sociale est consacrée aux immigrés.

Dans sa déclaration faite au conseil municipal, le groupe socialiste récusait catégoriquement cette affirmation : « Parce que les plus gros postes du budget d'aide sociale concernent les foyers restaurants, et le foyer logement pour cette année, les frais directs et les charges sociales du personnel, qui ne touchent que très peu d'immigrés ». Le fantôme de Jacques Dariat hanterait-il les couloirs du Colonel-Fabien ?

Farid AICHOUNE

Vendredi 21 février 1981 a eu lieu au centre para-médical, 3 place Youri Gagarine à Villeneuve le Roi, la réunion préparatoire pour la tenue des Assises locales sur l'immigration. Y participeront : C.F.D.T., C.S.C.V., P.S., U.T.C.I., Groupe Ecologique, Ligue des Droits de l'Homme, Comité Hab Del Kader, « Sans Frontière », M.T.I., F.A.S.T.I., G.I.S.T.I., C.I.M.A.D.E., C.E.D.E.T.I.M et Amnesty International.



Montreuil :

La Mairie dégraisse « les secteurs surchargés »

A l'O.P.H.L.M. de Montreuil, on innove. Le conseil d'administration de l'office réuni le 18 décembre 1980 a pris une décision dont l'objet est de lutter bien évidemment contre « la concentration » des immigrés à Montreuil, municipalité co-communiste.

Sur proposition de Mme Robert, présidente de l'H.O.P.H.L.M. et adjointe au maire, le conseil a décidé de modifier les « mo-

dalités d'inscription des demandeurs de logements pour tenir compte de l'importance des populations d'immigrés dans les H.L.M. ».

Pour y arriver, deux moyens ont été arrêtés : « Premièrement, les demandeurs devront faire la preuve de sept ans de résidence à Montreuil pour se faire inscrire au fichier de l'O.P.H.L.M.... Pour les jeunes de 18 à 25 ans, ce délai est ramené à 5 ans ».

Ce délai était jusque là d'un an, cette décision va toucher des familles immigrées en priorité, mais risque aussi de toucher des familles françaises, arrivées récemment à Montreuil.

« Deuxièmement, le relogement des familles immigrées effectué de la manière suivante : un relogement pour deux départs d'immigrés dans les secteurs surchargés ; un relogement pour un départ dans les autres secteurs ».

Ce projet a été quasiment voté à l'unanimité, moins deux voix : celles de l'élu socialiste et du représentant du Préfet, alors que les communistes bénéficiaient du soutien total des représentants de la confédération nationale du logement au Conseil d'Administration. Il faut noter enfin que cette politique municipale bénéficie du soutien de l'unique élu radical de gauche. Qu'en dit M. Michel Crépeau ?

Sans Frontière est déjà diffusé en Tunisie et au Maroc. Nous attendons les réponses de l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Le petit agenda communiste de l'immigration

Sans Frontière a voulu faire le point sur la campagne menée par le P.C.F. contre les immigrés en établissant une chronologie des interventions communistes depuis l'automne 1980. Cette chronologie ne peut évidemment pas être complète, ni définitive : c'est pourquoi nous comptons sur les lecteurs de *Sans Frontière* pour nous faire parvenir toutes les informations et nous signaler tous les cas que nous ignorons encore.

SEPTEMBRE 1980

Les communistes du VII^{ème} arrondissement à **Marseille** s'opposent au relogement de familles immigrées dans des locaux destinés à ébriquer de futurs équipements sociaux.

Par une lettre datée du **30 septembre**, l'Office Public d'H.L.M. de Nanterre (géré par la municipalité communiste) informe le Comité paritaire des organismes sociaux qu'il n'acceptera plus de reloger les immigrés, ni les Français originaires des D.O.M.-T.O.M., en raison de leur « façon de vivre ».

OCTOBRE 1980

Début octobre, Pierre Blotin (secrétaire de la Fédération du P.C.F. du Val-d'Oise) parle au cours d'une conférence de presse à **Argenteuil** des problèmes posés par l'augmentation constante du nombre d'immigrés dans les villes ouvrières du Val-d'Oise.

Le 24 octobre, à **Ivry-sur-Seine**, le « *Travailleur* » (organe local du P.C.F.) publie une déclaration du Bureau de la Section d'Ivry, appelant « à la lutte contre la concentration de l'immigration » qui « conduit à un déséquilibre au détriment de la population française » et exigent « une juste répartition de l'immigration » ainsi que l'arrêt des attributions de logements à des immigrés.

Le 28 octobre, conférence de presse à **Aulnay-sous-Bois**, organisée par la Fédération de Seine-St-Denis, sur le thème « Français et immigrés contre les ghettos de la misère et de l'immigration ». Pierre Thomas (maire-conseiller général d'Aulnay-sous-Bois) y pose les exigences des élus communistes : arrêt immédiat de toute immigration, meilleure répartition des immigrés, arrêt de l'attribution de logements aux immigrés, droit de regard des communes sur les contingents préfectoraux de logements sociaux, aide de l'Etat aux communes, et création de classes non-francophones supplémentaires.

NOVEMBRE 1980

Le 4 novembre, conférence de presse de Lucien Lanterrier (maire de Gennevilliers, Hauts de Seine) et Alain Acas (secrétaire de la section du P.C.F.) : « Il faut en finir avec les ghettos, par une juste répartition des structures d'accueil sur l'ensemble du département ».

Le 5 novembre, déclaration du Bureau politique du P.C.F. sur les conditions du logement des immigrés : « [...] oui, il faut

arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs français et immigrés à l'auvent [...] Une forte concentration de travailleurs immigrés dans les communes ne crée pas les conditions d'une bonne organisation de la vie locale [...] Nous exigeons une répartition équitable des travailleurs immigrés entre toutes les communes. ».

A Champigny, le bulletin municipal publie des lettres d'habitants sur les thèmes : « Trop, c'est trop ! », « Logements : priorité aux campinois », « classes surchargées en raison de nombreux étrangers » Suivent les propositions d'action prioritaire des élus communistes allant dans le même sens.

Du 19 au 20 novembre, conférence nationale sur l'immigration de la C.G.T., qui se prononce « dans l'intérêt des travailleurs, pour la suppression de tout recrutement et introduction de travailleurs de toute qualification ou pays de provenance à l'exception des cas de regroupement et des réfugiés ».

Le 28 novembre, lettre de l'Office public d'H.L.M. de **Saint-Denis** annonçant qu'il ne procédera plus au relogement des étrangers ou originaires des D.O.M.-T.O.M.

DECEMBRE 1980

Le 3 décembre, déclaration du Bureau Municipal d'Ivry-sur-Seine, préconisant notamment les mesures suivantes : « agir pour que de nouvelles familles immigrées ne soient plus logées dans le parc H.L.M. y compris par le biais du 1^{er} patronal et des réservations préfectorales ». Instauration d'un « statut spécial » et « création de classes d'étrangers », « application d'un quota de 15% d'enfants d'origine étrangère » pour les centres de vacances.

Le 3 décembre, également, le maire de **Vaulx-en-Velin** (banlieue lyonnaise) dans une lettre adressée aux offices d'H.L.M. leur fait savoir qu'il n'acceptera plus les demandes de logements de la part d'immigrés ou originaires des D.O.M.-T.O.M.

Le 4 décembre, le conseil municipal de **Montfermeil** (Seine-St-Denis) refuse d'accorder un logement de fonction à un agent communal d'origine algérienne pour le motif qu'il s'agit d'un immigré. Le Syndicat C.G.T. du personnel communal s'élèvera, le 12 décembre, contre cette décision discriminatoire. L'employé en question n'a

toujours pas de logement de fonction.

Le 12 décembre paraît dans *Villeneuve le Roi Actualités* une déclaration de la section **Villeneuve le Roi/Ablon** du P.C.F. « A propos de l'immigration ». Il y est souligné que « la forte proportion d'écopiers immigrés dans nos écoles aboutit à compromettre encore davantage l'avenir scolaire des fils et filles de travailleurs ».

Le 20 décembre, lors de l'inauguration, à **Toulouse-Mirail**, de la nouvelle maison de la Fédération de la Haute-Garonne du P.C.F., le groupe marocain « El Hijra » est expulsé pour avoir critiqué sur scène l'attitude de certaines municipalités communistes : « Il ne faut pas confondre le music-hall et la politique » !

Le 23 décembre, le maire communiste de **Saint-Denis** fait jeter hors de la mairie « manu militari » une délégation des résidents du foyer Sonacotra « Romain Rolland », auxquels la municipalité avait prêté un local après leur expulsion du foyer. Cette délégation était venue réclamer au maire « un logement décent pour continuer la lutte ».

Le 24 décembre, une cinquantaine de personnes conduites par le maire M. Paul Merciera, des adjoints et des conseillers municipaux, appuyés par des techniciens et équipés d'un bulldozer, ont détruit en quelques instants les installations du foyer de la rue des Fusillés à **Vitry-sur-Seine**. (témoignage du secrétaire général de l'A.D.E.F., gérant le foyer en question) Ce coup de force prétendait s'opposer au transfert « raciste » de 300 Maliens, précédemment logés à Saint-Maur. **Joyeux Noël !**

Le 30 décembre, Jacqueline Chonanel, député-maire de **Bagnolet**, annonce, par lettre aux intéressés, sa décision de fermer trois hôtels où vivent une soixantaine de Maghrébins ; elle propose leur relogement dans un foyer Sonacotra de la municipalité socialiste de Villeneuve. **Bonne Année !**

JANVIER 1981

Annie Marchand, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine adresse aux familles une lettre datée du **5 janvier** annonçant « l'application d'un quota de 15% de jeunes dont les parents sont de nationalités étrangères dans les différents séjours » organisés dans les centres de vacances.

René Lamps, maire d'Amiens, envoie une lettre au Président de l'Office Public d'Aménagement qui gère 10 000 logements sociaux dans la ville,

pour négocier avec lui une nouvelle répartition des familles immigrées quartier par quartier.

A Rennes, la fédération et les élus communistes de l'Ille-et-Vilaine s'opposent à la construction d'un centre islamique, dont ils avaient approuvé le principe en avril 1980. Par la suite, les élus communistes redonneront leur accord, en demandant que le financement du projet soit en partie pris en charge par les entreprises employant des immigrés et le F.A.S. (Fonds d'Action Sociale).

Le 12 janvier, Georges Marchais, dans son rapport au Comité central du P.C.F., dénonce à nouveau « la concentration des immigrés et de leurs familles » dans « de véritables ghettos avec tous les problèmes de cohabitation, de charges sociales, de scolarité pour les enfants que cela pose pour les communes ». Il appelle « les communistes et les élus à une action ferme et déterminée contre une situation devenue intolérable ».

Du 16 au 20 janvier, la cellule communiste « Paul Eluard » de **Drancy** affiche le texte suivant dans la salle des professeurs : « Une proposition de la cellule P. Eluard : certains lycées parisiens refusent pour maintenir leur standing d'accueillir les élèves immigrés chez eux, nous proposons à ceux qui se sont émus du "racisme du P.C." d'accueillir dans chacune de leurs classes 15 élèves immigrés en plus de leur effectif actuel ».

A Champigny, la municipalité communiste mène campagne oir la suppression d'un foyer de l'A.D.E.F., abritant 300 immigrés, et pour le relogement de ceux-ci ailleurs qu'à Champigny.

Le 27 janvier, débute à l'hôpital **Lariboisière** (Paris 18^e), la grève des travailleurs de l'entreprise de nettoyage O.N.E.T. (dont 80% sont des Antillaises) soutenue par le P.C. et la C.G.T. : « La grève des immigrés communistes ». Ce titre de *L'Humanité* insinuerait-il que les Antillais sont des étrangers ?

Le 30 janvier, la municipalité communiste de la **Seyne-sur-Mer** (Var) fait évacuer à la pelleuse un camp de gitans. A croire que le P.C.F. se lance dans une politique de grands travaux : « Quand le bâtiment va, tout va ! ».

FEVRIER 1981

Le 2 février, conférence de presse de Robert Hue, maire de **Montigny-Cormeilles** (Val d'Oise) qui déclare que sa « commune connaît de graves problèmes de diffusion et de consommation de drogue » et qui appelle la population de sa commune « à organiser la vigilance et la solidarité anti-droque ». Il demande qu'on lui rapporte « personnellement toutes informations concernant la drogue ».

Le 3 février, la section **Massy-Ville** du P.C.F. soutient les 80 expulsés du foyer Sonacotra de la rue Ampère à Massy (municipalité socialiste).

Le 6 février, la section locale du P.C.F. et le Cercle des Jeunesses Communistes de

Montigny-Cormeilles, distribuant un tract accusant notamment une famille de Marocains, les Khabouche, de trafic de drogue, et appelant à venir manifester le lendemain dans la cité où habite cette famille.

Le 6 février, Lucien Lanterrier, maire de **Gennevilliers** (Hauts-de-Seine) organise pour la presse la visite d'une cité d'immigrés. Il propose la suppression de cette cité et le relogement des immigrés dans toutes les communes du département.

Le 7 février : Manifestation à la Cité de l'Espérance à **Montigny-les-Cormeilles** où habite la famille Khabouche, accusée par le P.C.F. de trafic de drogue.

Le 7 février, publication par « *Sans Frontière - Hebdo* » de deux lettres émanant de municipalités communistes : **Montfermeil** (Seine-Saint-Denis, circulaire du 3 mai 1980) et **Nanterre** (Hauts-de-Seine, lettre du 7 octobre 1980), qui s'opposent au regroupement familial, en voulant empêcher le travailleur étranger isolé de faire venir sa famille.

Le 10 février, Georges Marchais, au cours d'un meeting tenu dans le XIII^{ème} arrondissement à **Paris**, y dénonce la concentration de « milliers de ressortissants du Sud-Est asiatique ».

Le 11 février, Robert Laporte, maire de **Dammarié-les-Lys** (Seine-et-Marne) confirme que les élus communistes réclamant la fermeture d'un des deux foyers Sonacotra de la ville. Outre le fait que la présence des travailleurs immigrés nuise à la bonne scolarisation des enfants français et au relogement des jeunes couples, il justifie cette demande en disant que, compte tenu de la suppression de nombreux emplois survenus ces derniers temps dans sa commune, les immigrés, n'ayant plus de travail n'ont plus de raison d'y vivre !

Le 12 février, le maire de **Dammarié-les-Lys** précise à la suite des réactions à sa déclaration de la veille, qu'il ne désire pas la fermeture du foyer Sonacotra en question, mais son réaménagement, pour que de jeunes couples français puissent y loger.

Le 13 février à la suite de l'affaire de **Montigny-les-Cormeilles**, se produit un débordement spontané dans l'Ille-Séguin, à l'usine Renault de **Boulogne-Billancourt**. Une soixantaine d'ouvriers immigrés de l'atelier « peinture » manifestent « contre le racisme » et « la campagne raciste du P.C.F. ».

Le 14 février manifestation à **Passy-Chedde** contre le projet de la municipalité (dirigée par le maire communiste Albert Ala) de faire construire un foyer pour travailleurs « migrants ». A la suite de quoi, Albert Ala précise qu'il n'y aura pas que des étrangers, mais aussi des migrants, venus d'autres régions de France.

Le 21 février : le maire communiste de **Montreuil**, Marcel Duffriche, organise au sujet du refus qu'il oppose à l'implantation dans sa ville d'un « institut des Adultes Migrants ».

Jibé

Ainsi va la vie ! ...

Montigny les Corneilles... Qui donc se serait intéressé au sort de cette commune de 15 000 habitants située dans « la banlieue rouge » avant le début du mois ? Quel grand hebdomadaire, quel quotidien à fort tirage aurait dépêché vers ces lointains H.L.M., ses reporters ? Pour cela, il fallait créer l'événement, lancer une campagne anti-drogue à partir de cette commune. Ce fut une réussite pour le maire Robert Hue qui a su utiliser à merveille cette « histoire de voisinage » entre deux familles maghrébines. Donc cette histoire de Montigny a tenu la une des mass-médias jusqu'à la venue de Georges Marchais dans cette ville, le 20 février, où il apporta son soutien au camarade Hue et le félicita pour avoir « honoré son mandat et sa qualité d'homme communiste » et s'être situé aussi dans la lignée des élus communistes qui « sont des élus propres, dévoués et courageux » (sans commentaire). Mais à aucun moment, le secrétaire général du P.C.F. n'a fait allusion aux derniers rebondissements de cette triste affaire : arrestation en flagrant délit de vol dans une boulangerie de Conflans-St-Honorine du jeune fils de Mme Ben Achour (Choukri et non de Moussa, car il s'était fait passer pour son frère au moment de son arrestation). Et que découvrez-t-on chez lui : un litre d'huile de canabis et deux grammes

d'opium (imaginez un seul instant si c'était un des fils Khaddouche qui aurait fait le coup...) Ce nouveau fait apporte pour Robert Hue « la preuve des accusations accablantes de la famille Ben Achour... » (sic).

La campagne anti-drogue lancée par le parti est fantasmagorique. Quand on sait que ce n'est qu'un slogan publicitaire, il faut lire les articles de Jean-Pierre Defait sur la drogue. Ils sont étonnants vu le nombre d'années qu'il écrit. Comme il ne doit pas prendre suffisamment son pied avec la came, il s'attaque au problème de la sécurité (voir *Huma* du 25/2) ; mais ce qu'il oublie de dire tout comme le maire, c'est que la police a toujours arrêté des petits dealers et des consommateurs et tout comme M. Robert Hue, ce n'est pas les gros trafics qui les intéressent. En ce qui concerne Montigny, des jeunes immigrés ont été emmenés en centre de désintoxication, d'autres ont été arrêtés par la brigade des stup' d'Argenteuil.

D'autre part nous étions habitués au contrôle des flics pour vérification des papiers, maintenant, on nous fouille et on va jusqu'à vérifier le contenu des paquets de cigarettes (surtout dans la rame Barbès-Ménilmontant cette semaine, alors méfiez-vous...).

La presse était encore au rendez-vous le week-end dernier, surtout la radio et la télé pour commenter « l'affaire de Vi-

try » où un jeune Algérien fut appréhendé pour trafic de came ; après une perquisition au domicile de ses parents, on découvre 1,8 kilo d'héroïne, il faut savoir que la brigade des stup' était sur le coup depuis quelques mois. Pourquoi a-t-on donné à ce fait-divers une telle importance maintenant ? Est-ce parce que les personnes arrêtées sont des immigrés d'origine algérienne ? Ou parce que la campagne du Parti lui a prêté suffisamment le flanc.

Après le tintamarre, grosse caisse et mégaphone, la vie a repris son cours à Montigny les Corneilles, la famille Khaddouche est toujours dans son appartement de la Cité de l'Espérance, Mme Khaddouche vaque à ses occupations de mère de famille, quant au père, il a pris un congé de maladie afin de se reposer ; un de leurs fils a épousé samedi 21 février une fille d'une famille algérienne de la cité : ils ont été mariés par M. Alain Mothe, l'adjoint au maire, qui leur avait annoncé la manifestation du « samedi noir ». Le courrier de soutien afflue toujours. Sur le chemin du retour à Paris, j'ai voulu rendre visite à l'ex-mari de Mme Khaddouche : celui-ci a refusé de me parler et a braqué son fusil sur moi en me disant de partir. Ce que je fis sur-le-champ...

Mohamed Nemmiche

Déclarations des Associations des Travailleurs immigrés

Dans une longue déclaration, six associations de travailleurs immigrés dénoncent « les violentes attaques » dont sont victimes les travailleurs immigrés.

Après avoir rappelé longuement la responsabilité du gouvernement (mise sur pied d'un arsenal juridique, multiplication des rafles, refus de séjour et expulsion, attentats racistes, etc.), de six associations critiquent les maires communistes et estiment que leur « politique est grave car elle se place sur un terrain pour le moins dangereux et risque d'avoir des conséquences incalculables ».

Ces associations, qui appellent à une large mobilisation le 4 avril, concluent :

« Les conséquences immédiates de toute cette politique, tant celle du pouvoir que celle des maires des « banlieues ouvrières » n'ont pas tardé à se manifester :

— isolement accru des travailleurs immigrés aggravant par là une situation déjà précaire,

— division entre Français et immigrés, qui ne peut que favoriser les ennemis de la classe ouvrière.

« Isolement de division que les milieux réactionnaires en France et dans nos pays d'origine n'ont pas manqué d'utiliser à leur profit en se présentant comme les « défenseurs » des travailleurs immigrés, et qui dans une sainte alliance, cherchent à dénaturer toute idée de socialisme dans l'esprit des travailleurs immigrés et leurs familles, en développant un anti-communisme primaire.

« Il n'est qu'à voir toute la campagne d'information et d'intoxication de la bourgeoisie française, des milieux réactionnaires qui en appellent à la « solidarité islamique », des « amicales » policières des gouvernements d'origine et jusque dans les milieux sionistes qui tous, « s'émouvent » et se réclament aujourd'hui de la défense des travailleurs immigrés alors que par ailleurs ils n'ont jamais élevé la moindre protes-

tation quand le gouvernement français faisait expulser les résidents des foyers, quand ils faisaient voter ses lois anti-immigrés, ou pour s'opposer aux dizaines de milliers d'expulsions, de refoulements et de refus de séjour. Evidemment, il n'y a aucune illusion à se faire sur la nature véritable de ceux qui versent des larmes de crocodiles sur la misère des travailleurs immigrés et qui osent crier au feu après avoir une meilleure compréhension des questions de fond qu'est le capitalisme et ses conséquences pour l'ensemble des catégories de travailleurs qui les subissent le plus durement, et les travailleurs immigrés sont parmi ceux-ci.

« Comment peut-on s'opposer brutalement aux travailleurs immigrés, à propos des « ghettos », mener campagne anti-drogue par la voie de la délation, diminuer le nombre de jeunes immigrés sur les colonies de vacances, et appeler en même temps les travailleurs immigrés à lutter contre la concentration... des immigrés ?

« Toute cette situation appelle de notre part, nous Associations de travailleurs immigrés, la plus grande attention et vigilance. Nous avons toujours appelé à lutter contre le racisme, contre les lois anti-immigrés, contre la division entre Français et immigrés et pour l'égalité des droits.

« Aujourd'hui encore et peut-être plus qu'à un autre moment, nous devons réaffirmer cette même volonté de lutte dans l'unité, à plus forte raison en cette période pré-électorale où les prises de positions les plus dangereuses et les plus démagogiques prennent le pas sur les intérêts de la classe ouvrière.

« Autant nous dénonçons la politique anti-immigrés du pouvoir, des milieux réactionnaires et des « Amicales » policières, autant nous dénonçons l'attitude de certaines mairies qui se réclament de la classe ouvrière, autant nous ne pouvons nous taire sur l'attitude de

certaines anti-racistes qui ont décidé de faire du P.C.F. la cible principale de leurs actions.

« Notre position, quant à nous, associations de travailleurs immigrés consiste à jeter les bases d'un large mouvement d'unité des travailleurs français et immigrés sur les bases suivantes :

— il doit se démarquer clairement de tous les prétendus « anti-racistes » de conjoncture et des tentatives de récupération,

— il doit être le résultat de débats francs entre les véritables anti-racistes et doit partir d'un réel travail à la base dans les quartiers et les entreprises et d'une participation effective aux luttes quotidiennes dans les collectifs et les comités locaux qui ne cessent de se développer,

— il doit enfin tenir compte du point de vue des premiers concernés, c'est-à-dire des travailleurs immigrés et tout particulièrement ceux d'entre eux qui tentent de s'organiser et se regrouper dans leurs associations. Car on peut concevoir un soutien et une solidarité authentique aux luttes des travailleurs immigrés en se substituant à eux ou en proposant des solutions à leurs problèmes sans même leur demander leur avis

« Par conséquent, nous appelons tous les travailleurs immigrés à se mobiliser et de ne pas tomber dans les pièges de la provocation et de la récupération de l'anti-communisme primaire.

« Nous appelons tous les travailleurs français et immigrés à refuser toutes tentatives de division, d'où qu'elles viennent, contre le racisme et la division, travailleurs français et immigrés, notre force, c'est notre unité. ».

AMF (Maroc), CTA (Algérie), UHT (Tunisie), ATT (Turquie), CIST (Sénégal), FETRANI (Afrique noire)

Pétition des habitants du quartier des salmoneries.

Nous publions une première pétition des habitants du quartier des Salmoneries, ce quartier est situé à la périphérie de la ville d'Orléans dans le Loiret : ce quartier est habité par 1200 personnes (380 familles) dont environ 40% d'immigrés. Ils ont choisi contre le soi-disant « seuil de tolérance » de s'unir ensemble face au seuil de la misère, du chômage, et face à la propagande anti-immigrés. Entre eux, les habitants ont suscité un espoir de compréhension mutuelle, et au-delà, ils essayent de démontrer que c'est possible.

Nous, habitants du quartier des Salmoneries à Saint-Jean de la Ruelle, Français et immigrés, nous tenons à dire, nous-mêmes, ce que nous pensons des cités où nous avons été entassés les uns auprès des autres.

Nous n'acceptons pas les actes de vandalisme, de violence, d'alcoolisme, de drogue. Mais face à eux, plusieurs façons de réagir sont possibles.

Nous, nous avons choisi de miser tous ensemble sur la réhabilitation du quartier et, dans le cadre d'une opération « Habitat et vie sociale », nous exigeons des pouvoirs publics les moyens nécessaires à cette réhabilitation.

Contre le désœuvrement engendré par le chômage, nous avons choisi de demander des formations, des emplois, des locaux, des activités de loisirs.

Contre les lois racistes du gouvernement, contre les expulsions, nous avons réagi, tous unis, et nous avons déjà gagné dans « l'affaire Mustapha ».

Par ces actions solidaires et responsables, nous forçons les autorités à écouter notre parole et, dans la lutte commune, Français et immigrés, nous avons développé notre compréhension mutuelle et notre goût de vivre.

Nous rejurons comme des erreurs les discours, les démolitions, les délations qui, pour présenter nos difficultés, s'en prennent en fait directement à des immigrés ou à des familles

« seuil de tolérance » de s'unir ensemble face au seuil de la misère, du chômage, et face à la propagande anti-immigrés. Entre eux, les habitants ont suscité un espoir de compréhension mutuelle, et au-delà, ils essayent de démontrer que c'est possible.

Dans ce cas-là, l'opinion publique oublie vite les causes et regards comme des êtres dangereux ceux à qui l'on s'en prend directement.

Le gouvernement actuel et le patronat sont largement responsables des difficultés où nous sommes. Cela doit être dit. Mais il n'est pas besoin pour le dire de jeter des travailleurs à la rue ou de les désigner à la vindicte populaire.

Nous repoussons aussi l'utilisation hypocrite et lâche de l'argument qui fixe des seuils à ne pas dépasser pour telle ou telle race, telle ou telle catégorie. Le seul seuil à ne jamais dépasser, c'est celui de la misère.

Si la Société nous donne enfin à nous et à nos enfants, de toutes origines, des moyens de vivre dignement, nous saurons bâtir des cités heureuses.

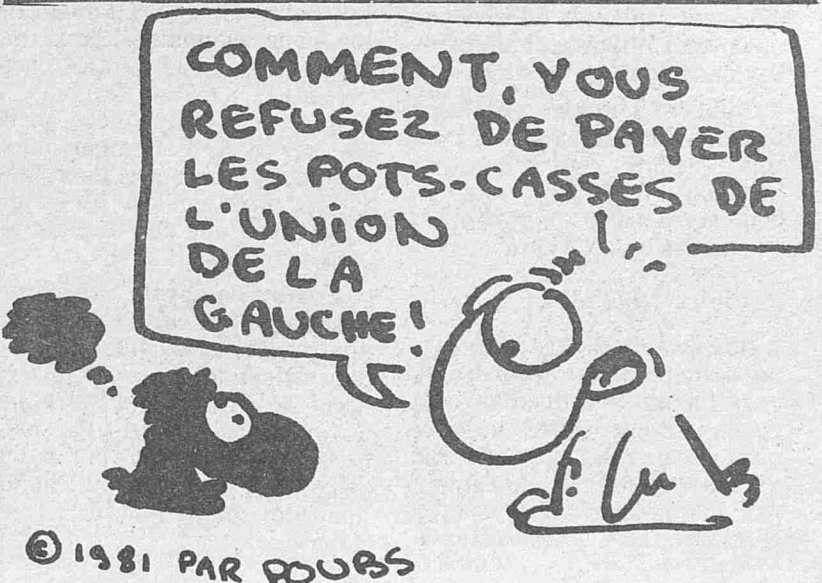
Nous trouvons lamentables que les partis engagés dans la campagne électorale des présidentielles, utilisent nos difficultés, à n'importe quel prix, pour ramasser des voix, attaquer le gouvernement ou relancer l'anticommunisme.

Arrêtez vos combines électorales ! Nous n'avons aucune envie d'être un ballon jeté et rejeté entre deux camps.

Avancez des propositions concrètes sur la politique du logement, de l'emploi, des revenus ! C'est là-dessus que nous vous jugeons.

Aoud Mustapha, Perrin Jean-Pierre (travail), Mathlouti Driss (travail), Parnois Lucien, Delerat Jacqueline, Naidou Sayo, Douard Florence, Courty M.L., Morais Maria, Alloui Nadia, Wattah Fatima, Rauch Thierry, Meziane Kaddour, Laine Saïd, Guellil Ahmed, Guellil Rhia, Corfa Serge, Hadjab Nadji, Haddadi Abdelaziz, Bouleant J. Pierre, Duru Ma-

rie-Chantale, Gayout Marie-Christine, Ponroy Claude, Salem M.R., Ashtaq Mohamed, Tanver Saqub, Arshad M., Girard Nadine, Le page Anik, Brayer Thière, Douar Finette, Famille Ben Miloud Abdelkader, Abdallah Hadjeb, Sohott Malika, Milot Maryvonne, Taoufik Elhad, Chesné Annie, Barboussa Maria, Douazzaou, Tir Moussa...



IVRY : L'ANPE prise en flagrant délit de racisme

Les immigrés qui habitent Ivry n'ont décidément pas de chance. Les femmes, aussi d'ailleurs. Vous lirez ci-après deux notes signées par le directeur de l'Agence Nationale Pour l'Emploi d'Ivry qui se trouve place Marcel-Cachin, qui demande à ses services d'accepter les offres d'emploi racistes et sexistes.

En réponse à des questions de la C.G.T., la hiérarchie locale du Val-de-Marne, et même nationale, a déclaré qu'elle approuvait ce chef d'agence. Malgré les positions très claires de la C.G.T. et de la C.F.D.T. de l'A.N.P.E. qui s'opposent aux discriminations en matière d'embauche, il semble que tout le monde applique les directives de la direction de l'Agence. Soit en enregistrant les offres racistes sans les publier, et on les propose discrètement aux « Français blancs », soit on les enregistre sans noter les discriminations, et on laisse les employeurs faire leur choix. Dans tous les cas, c'est illégal.

Ces pratiques discriminatoires sont non seulement anciennes, mais semblent être monnaie courante. Dans une réponse au M.R.A.P., la direction départementale de l'A.N.P.E. confirme que le directeur de l'Agence d'Ivry n'a pas agi de son propre chef. Les racistes semblent avoir de beaux jours devant eux.

NOTE AUX P.E.P.
le 09.01.80
Suite aux différentes interventions de Madame [nom], concernant l'éventualité d'offres d'emploi communiquées soit en prospection, soit au B.C.O. et, comportant des restrictions qui peuvent notamment apparaître d'ordre sexiste, nationaliste, ou raciste, je réitère que, sauf doute extrême à soumettre au Chef d'Agence, elles doivent être enregistrées.
En effet, il n'est pas dans les attributions et compétences de chaque agent concerné de s'ériger en juriste, d'interpréter selon ses convictions personnelles les textes de loi dont il pourrait avoir eu connaissance en dehors des directives de l'établissement.
Toutefois, dans le cas présent, je précise une dernière fois que de telles propositions de postes, ne feront pas l'objet de la procédure usuelle de publicité extérieure. Elles seront exploitées localement au niveau du B.C.R. et, l'employeur assumant ses responsabilités en sera simplement avisé sans autres commentaires.

P.P. : prospecteur-placier.
B.C.O. : Bureau Central des Offres. C'est un service qui existe dans toutes les A.N.P.E. et qui est chargé de recevoir les offres des employeurs.
B.C.R. : Bureau Central de Rapprochement, autre service chargé de proposer les offres d'emploi aux chômeurs.

Agence Nationale Pour l'Emploi
Etablissement Public d'Etat
le 09.01.80
Madame
Suite à ma note de ce jour concernant l'exploitation des offres d'emploi à caractère éventuel plus ou moins restrictif et, que vous avez élargi en précisant votre désaccord, je dois vous aviser qu'il s'agit bien d'une instruction exécutoire.
En conséquence, si vous persistez dans votre attitude négative en la matière, voire ostensiblement provocatrice à l'égard de la catégorie des usagers volontaires de nos services, je me verrai dans l'obligation d'en référer à l'autorité hiérarchique.
Il reste entendu que, seule, la vanité de mes efforts oraux à vous persuader m'a amené à cette observation écrite qui, en fonction de l'estime que je porte à vos possibilités professionnelles et, dans votre propre intérêt, demeurera, je l'espère, une simple recommandation à l'échelon local, d'ailleurs valable pour tous.



Hôpital sale

Depuis un mois, les employés du nettoyage de l'hôpital Lariboisière sont en grève. Grève dont on parle peu. Le scandale finira-t-il par éclater, comme l'année dernière pour les nettoyeurs du métro ?

Les surfaces à nettoyer sont de plus en plus grandes dans un minimum de temps. « Nous ne pouvons pas bien faire notre travail, il faut nettoyer, passer vite d'un bâtiment à l'autre », dit Elvire. Les horaires sont en pointillés de 7 heures du matin à 11 heures et de 14 heures à 17 heures ou bien de 17 heures

à 19 heures samedi dimanche compris.

les salaires oscillent entre 1900 francs et 2100 francs selon que l'on a travaillé le dimanche. La société de nettoyage O.N.E.T. réalise 4514 francs de bénéfice sur le balai de cha-

que Antillais ou Africain. De plus, la société O.N.E.T. bénéficie de la complicité tacite de la direction de l'hôpital. Cette même direction refuse d'attribuer des vestiaires aux employés du nettoyage.

L'O.N.E.T. a recours aux in-

timidations (lettres recommandées) et propose 0,26 franc d'augmentation par heure, ce qui représente 40 francs par mois. La revendication des employés étant de 3300 francs par mois. En attendant, l'hôpital devient de plus en plus sale, malgré l'embauche d'intérimaires pour casser la grève.

Alexina, gréviste, espère que les autres hôpitaux s'y mettront aussi pour qu'éclate au grand jour la situation des nettoyeurs des hôpitaux.

H.B

Citoyens à Libé

Le quotidien « Libération » qui vient d'arrêter sa parution, pour quelques semaines ou quelques mois - peu importe finalement - nous manquera.

Comme lecteurs d'abord, nous qui l'achetions tous les matins, sachant que d'une manière ou d'une autre, notre vie d'immigrés, notre « marginalité » y aurait sa place, à côté, en convergence avec d'autres minorités de ce pays, de cette terre.

Nous pouvions être irrités par un article, nous « sentir » incompris par un rédacteur, ou agacés par une petite annonce, mais jamais nous estimer étrangers à ce journal : étrangers par opposition à citoyens, je veux dire. Lire « Libération »

y passer ; y écrire ne serait-ce qu'une annonce fut pour une partie des 4 millions d'immigrés de ce pays, plus qu'une reconnaissance, ou une factice naturalisation ; c'était ça sera ? acquérir une citoyenneté, sortir de sa peau d'étranger, sans pour autant se renier. Pour nous, ce fut une chance, et ça devrait être une leçon pour les autres français.

Comme équipe de Sans Frontière ensuite, car Libé, journal indépendant, a contribué à la naissance de Sans Frontière. Cela ne plaisait peut-être pas à toute l'équipe de Libé, mais la majorité des gens ont accepté que le mensuel puis le bimensuel soient montés rue de Lorraine.

Cela a été fait avec une partie d'entre eux et Sans Frontière-Hebdo est né de cet accueil, qui aurait été difficilement possible ailleurs.

Il fallait bien sûr payer, mais justement, avoir permis l'émergence de Sans Frontière, premier hebdo indépendant de l'immigration, n'a pas de prix.

Et l'avenir, me direz-vous ? Il me semble que les années quatre-vingt ne seront pour nous ni gaies, ni technologiques ; elles me font même quelque peu peur. J'aimerais pour les aborder, les vivre, que Libé soit là.

Alors, à bientôt !

Kamel Belarbi

Colloque pour l'identité

Cette conférence, dont les travaux se dérouleront à l'Académie diplomatique internationale et à la Sorbonne, portera sur le problème d'identité culturelle dans le Tiers-Monde et en Europe : « C'est un combat pour l'identité et du respect du dialogue que nous menons », nous dit Dominique Galley, un des responsables lors d'une conférence de presse accompagnée d'Edmond Jouve et du Père Michel Lelong. Durant ces journées, des universitaires, des écrivains, des hommes politiques interviendront, venant de tous les continents : des Maghébins, des Africains... Des projections de films significatifs des problèmes culturels auront lieu à la Cinémathèque : « Oui, les Palestiniens ont des droits », « La Polynésie au cœur », « Acadie Acadie », « Le Québec est au monde ». Des groupes de travaux se réuniront autour des six groupes de travail suivants : « Identité culturelle et langues régionales », « Identité culturelle et dialogue des religions », « Identité culturelle et mode d'expression », « Identité culturelle et révolution technologique », « Identité culturelle et indépendance nationale », « Francophonie et dialogue des cultures ».

« Une conférence internationale pour l'identité culturelle »

tité culturelle et mode d'expression », « Identité culturelle et révolution technologique »,

« Identité culturelle et indépendance nationale », « Francophonie et dialogue des cultures ».

De nombreuses personnalités représentant divers continents et aires culturelles sont invitées à prendre la parole lors de cette séance de clôture : M. Jacques Chonchol, ancien ministre chilien ; Dom Helder Camara, archevêque brésilien ; M. Lucien Outers, ancien ministre belge, député ; M. Mohamed Yalaoui, ancien ministre tunisien, député ; M. Camille Laurin, ministre québécois ; M. Maurice Couve de Murville, ancien Premier ministre français, président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale.

Un « manifeste pour l'identité culturelle » sera adopté par les participants et rendu public lors de la séance de clôture qui aura lieu le samedi 28 février à la Sorbonne.

M.N

6 semaines de grève 112 licenciements

La restructuration des établissements Caillard au Havre aboutit donc à la dislocation des deux divisions de production. La *réparation navale* fusionne avec *Fives* pour devenir *Fives-Cail-Babcock*. Les A.F.O. et F.C.B. seront propriétaires des biens de Caillard seulement au 15 juillet. C'est dire que rien n'est assuré d'ici là de façon nette et définitive. La *réparation navale* a tout de suite négocié un nouveau contrat et repris le travail, sans licenciements (Les 85 départs sont le fait de départs volontaires et de pré-retraites à 56 ans garantissant 70% du salaire).

Trois semaines après la reprise du travail, la situation dans l'entreprise Caillard-Levage reste préoccupante. De nombreux arrêts de travail ont paralysé, ces jours derniers, les ateliers de construction de pontons métalliques et de docks flottants. Le 12, une délégation du personnel était reçue par le sous-préfet. Les syndicats et particulièrement la C.G.T. dénoncent le non-respect par la direction des engagements pris le 4 février à Rouen. Rappelons qu'à cette date, un protocole d'accord a été signé entre la direction de Fives-Babcock (société reprenant Caillard-Levage) et les syndicats dans les locaux de la Direction Départementale du Travail. Cet accord avait mis fin à un mois d'occupation de l'usine.

Du côté du Levage, un conflit dur se déclenchait à l'annonce de 112 licenciements. La nouvelle direction ne voulait pas négocier tant que l'usine était occupée. La C.F.D.T.,

hostile à cette action, provoquait avec les personnels de la maîtrise un vote où 170 prononçaient pour la reprise, en l'absence de la C.G.T.. Ce vote divisera le camp des grévistes en occupants (C.G.T.) et non-occupants (C.F.D.T.). Il faudra attendre un mois pour réunir à Rouen la nouvelle direction de l'entreprise et les syndicalistes.

L'occupation de l'usine était le fait des ouvriers les plus combattifs, 70 environ sur 442. Les piquets de grève étaient multinationaux, Mauriciens, Arabes et Français. La majorité des quinze Mauriciens li-

cenciés en faisait partie. Pour eux la grève, c'était le refus des licenciements d'abord. Là, une petite divergence allait apparaître entre eux et leurs camarades français de la C.G.T., au moment de la décision de reprendre le travail. C'est sur le protocole d'accord signé ne maintient pas dans l'usine les 112 licenciés. Au moment où Kerrampan, responsable du comité de grève, remet les clés de l'usine au nouveau directeur les licenciés qui occupaient sont rentrés chez eux.

Certes, le protocole du 4 février ne les laisse pas tomber. Au deuxième paragraphe, il est écrit que les parties en

présence recherchent les moyens susceptibles de limiter au maximum le nombre de licenciements. Que les prochaines réunions du C.E. veillent à ce que « les personnes actuellement licenciées par le syndicat » soient mutées au sein du Groupe Fives-Cail-Babcock (F.C.B.).

En 1976, Caillard touché par la crise de la construction navale avait imposé aux syndicats 96 licenciements. A cette époque, bon nombre d'ouvriers français avait proposé que les immigrés s'en aillent. Sur un millier de salariés, le quart était immigré dont cent Mauriciens (lire l'histoire de leur recrute-

ment dans S.F. n°10). Un groupe d'ouvriers lié au Mouvement des Travailleurs Mauriciens, avaient réuni leurs compatriotes et présenté, à l'Assemblée des travailleurs de Caillard, un rapport sur leur recrutement à l'île Maurice et l'injustice des licenciements touchant les plus démunis pour retrouver de l'emploi. L'unité s'était faite, alors, sur le mot d'ordre : *refusons les licenciements*.

Des liens très étroits dès lors existèrent entre des Mauriciens de chez Caillard et le mouvement des sans-papiers de la région parisienne. Le rôle du délégué mauricien de la C.F.D.T. avait suscité des remous. Il refusait de discuter avec les sans-papiers trop jeunes à son avis pour être sérieux. Aussi n'est-il pas étonnant aujourd'hui d'apprendre qu'au lieu de renforcer l'action sur le groupe industriel qui reprend le « levage », Cyril Antoine a conduit chez l'ambassadeur de l'île Maurice à Paris une délégation afin qu'une solution soit apportée aux quinze Mauriciens licenciés. Le Dr Darné a promis de contacter la direction générale du groupe.

Cette démarche est vivement critiquée par les autres Mauriciens qui ont refusé de s'y associer. Reste que le sentiment d'abandon par ceux qui ont repris le chemin de la place Caillard explique en partie une telle initiative. Les licenciés se sentent floués. A la direction on confirme les licenciements mais on ajoute que seuls les immigrés naturalisés ont été touchés par cette mesure.

B.L



BREVES.....SOCIAL.....BREVES.....SOCIAL.....BREVES.....SOCIAL.....

Expulsion à Sallaumines

Mardi 27 janvier, une jeune marocaine, d'âge scolaire, habitant chez son tuteur à Sallaumines, se prépare à quitter sa maison pour se rendre à l'école ; vers 7 heures du matin, des représentants de la Préfecture se font introduire dans cette maison et exigent le départ immédiat de cette jeune fille pour le Maroc. Pour quel motif ? On lui refuse de continuer son apprentissage ? Elle devait passer le CAP au mois de juin ...

Cela fait quatre ans qu'elle est venue en France, pour aider la famille, pour apprendre le français, et un métier : la couture. Mais sa carte de séjour était renouvelable tous les trois mois. D'où les démarches continuelles de sa part au Commissariat, et au Consulat, jusqu'au 27 janvier, où les forces de l'ordre viennent la chercher. Ses camarades de classe et ses voisins ne lui diront pas « au revoir ». Personne

n'est au courant. Elle a juste le temps de ramasser quelques affaires et d'embrasser sa famille. Sous la garde des représentants de l'ordre, elle est dirigée jusqu'à l'aéroport.

Expulsion à Marseille

M. Ben Mohamed continuait à travailler, menant une vie calme et régulière ; il passa son permis de conduire et oubliant cette affaire jusqu'à ce qu'il reçoive sa notification. Mercredi 18 février, des policiers se présentèrent à son domicile et le conduisirent aux Baumettes, afin d'y effectuer sa peine. Le 3 mars 81, M. Ben Mohamed se présentera devant la Commission d'expulsion. Sa femme et ses enfants attendent avec anxiété le résultat ...

M. Ben Ahmed vit en France depuis 23 ans à Marseille. Il est marié, a 5 enfants et suit actuellement un stage FPA. Le 2 février, il reçoit une lettre

de la Préfecture lui notifiant qu'il doit passer devant une commission d'expulsion le 3 mars 81. Motif : **avoir conduit sans permis ni carte grise**. Délit pour lequel il avait été jugé en 78 et condamné à un mois de prison ferme. Depuis, la justice et la police l'avaient oublié et ne s'étaient plus manifestées.

Grève de la faim

Mardi 24 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel devrait statuer sur la septième demande de mise en liberté de Mahamed Ali Cherif, 29 ans, inculpé pour « viol collectif ». Ali Cherif est détenu à Fresnes depuis le 25 avril 1978, il comparait seul, car les autres coinculpés sont déjà en liberté. Convaincu de son innocence, Ali Cherif nie les faits qui lui sont reprochés (le viol). Déjà en juillet 1979, il a entrepris une grève de la faim de 53 jours pour attirer l'opinion.

Priorité

Le gouvernement français a fait annoncer discrètement que désormais les femmes enceintes et les mères de famille immigrées auront droit à l'attribution des cartes nationales de priorité dans les mêmes conditions que les mères de famille françaises.

La C.G.T. avait porté plainte auprès de la Commission Européenne. Celle-ci s'était enfin décidée en mai 1980 à adresser une mise en demeure au gouvernement français pour qu'il modifie sa législation et respecte les droits des femmes immigrées en la matière. Ce qui a été fait par une loi du 17 juillet 1980.

Rappelons que cette carte donne un droit de priorité pour l'accès aux bureaux des administrations et des services publics, aux transports publics.

Les femmes enceintes et les mères de famille immigrées devront réclamer cette carte à la mairie de leurs domicile.

Journées d'étude

Des journées régionales d'études sur l'immigration se tiendront à Marseille les 6 et 7 mars 1981 sur le thème général : « les immigrés dans la région, leur participation à la vie locale ».

Ces journées, organisées par un collectif d'associations d'éducation populaire et de prévention, traiteront trois thèmes :

- les immigrés, l'économie régionale, l'emploi et la formation,
- les immigrés, l'habitat, l'espace et le cadre de vie,
- les immigrés dans la commune : leurs droits et moyens d'expression.

Pour tous renseignements : Fédération Léo-Lagrange, Sonia Roussille, 96, avenue de Valdonne, 13013 Marseille.

BREVES

O.P.E.P.

Supprimer les surprimes. 4 pays membres de l'O.P.E.P. ont décidé de supprimer les surprimes portant sur le prix de vente des barils de brut. Cette mesure prendra effet à la fin des contrats en cours existant entre les importateurs et ces quatre pays exportateurs, ce qui réduirait le prix du baril de \$3 pour le pétrole algérien, de \$1,5 à 3,5 pour le nigérien, de \$2 à 4,5 pour le koweïtien et de \$1 à 1,5 pour le malaisien. Cependant, il faut noter que ces réductions ne portent que sur 2,2 millions de barils par jour des 23,97 millions de barils/jour produits par l'O.P.E.P. Parallèlement à ces mesures, les « non-alignés » exportateurs de pétrole se sont engagés à fournir en priorité les autres Etats non-alignés dépourvus de pétrole.

GRANDE-BRETAGNE

Le ministère d'Aide au Tiers-Monde anglais, créé en 1966, enregistre pour l'année 1980 une inefficacité chronique des plus coloniales : 0,30% du P.N.B., contre 0,35% pour les autres pays de l'O.C.D.E., ce qui n'est pas mal.

SOMMET DE LUSAKA

Les Etats africains de la ligne du Front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) avec en supplément le Nigéria. Ils ont conclu : face à l'attitude de défi de cette sale Afrique du Sud, serrons-nous les coudes et réaffirmons notre soutien à la S.W.A.P.O., et qu'elle leur éclate la tête.

MAURITANIE

M^e Roland Dumas, avocat du « Canard Enchaîné » dans l'affaire des écoutes palimpèdes, défendra la cause de M. Ahmed Baba Miske, ex-ambassadeur mauritanien à l'O.N.U. et ex-porte-parole du Polisario, qui se trouve en résidence surveillée à Akjoujt à la suite d'une visite à Nouakchott, le mois dernier, de secrétaire libyen des Affaires Etrangères, M. Ali Trinni (dit Alibe Good).

MADAGASCAR

M. Monja Jaona, leader du M.O.M.I.N.A. (opposition) toujours gracieusement maintenu en résidence surveillée à Gro-600 kilomètres de la capitale, à Inosy, dans une missive adressée au président Ratsikara, aurait condamné les émeutes du 3 février qui avaient fait, souvenez-vous, cinq morts. Cette lettre serait-elle un aveu implicite de capitulation ?

ZAÏRE

Compromis et compromis. Le guide éclairé de la nation zaïroise, le président Mobutu a suspendu de ses fonctions le commissaire d'Etat — donc ministre — à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique (encore un calé) M. Ndde Epange, pour motifs de... compromissions... Arrêtez de rire, derrière là !

ILE MAURICE

Autre enjeu dans l'Océan Indien



L'accord militaire avec la France

Depuis que Madagascar et les Seychelles se sont donné des régimes « progressistes », la France a renforcé ses positions dans l'Océan Indien. Pourquoi le pays de la francophonie se rapproche-t-il d'un pays du Commonwealth ? Le chef de l'Ile Maurice est toujours la Reine d'Angleterre et notre défense est basée sur l'Angleterre.

L'accord militaire entre les gouvernements de la France et de l'Ile Maurice signé le 25 mai 1979 et approuvé par l'Assemblée Nationale Française le 11 juin 1980 est passé inaperçu. Surtout en Ile Maurice où le Premier Ministre S.S. Ramgoolam s'est contenté d'en faire une simple mention au parlement mauricien.

L'« Accord Particulier de Coopération Militaire » prévoit l'établissement « des personnels militaires français » en Ile Maurice. L'exposé des motifs dit que les dispositions prévues par l'accord « reprennent dans des termes analogues celles de nombreux Accords de coopération militaire technique passés antérieurement avec d'autres pays d'Afrique ou de l'Océan Indien ».

(Assemblée Nationale, Projet de Loi P.2). L'article premier stipule que le gouvernement Français « met à la disposition du Gouvernement de l'Ile Maurice... les personnels militaires français dont le concours lui est nécessaire pour l'organisation et l'instruction d'une unité d'intervention d'un type voisin des unités de gendarmerie mobile ». Quelle sera la mission de ces militaires français ? L'accord observe la plus grande discrétion à ce propos. On apprend que :

« Les indemnités pour les frais de déplacement résultant de l'exécution du service commandé par les autorités mauriciennes, à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de l'Etat, sont à la charge du Gouvernement de l'Ile Maurice (Art 1er)

Quelles tâches auront ces gendarmes mobiles franco-mauriciens à l'extérieur et lesquelles à l'intérieur de l'Etat Mauricien ? Depuis que Diego Garcia a été cédé aux Anglais, l'Etat Mauricien comprend l'Ile Maurice, l'Ile Rodrigues et d'autres petites Iles non habitées. Par ailleurs, l'Etat Mauricien ? appuyé par Madagascar, revendique l'Ile Tromelin (occupée par les français).

L'usage prévu de la gendarmerie mobile signifierait-il (au cas où cette Ile est restituée) qu'une présence militaire française va s'y maintenir ? Ou bien, dans le cas où Tromelin reste sous domination française, que celle-ci, faible jusqu'alors, puisse s'y renforcer ?

Où bien faudra-t-il conclure que l'usage de cette force à l'extérieur pourrait être orienté vers La Réunion, département « français » qui connaît un mouvement indépendantiste, soutenue par l'O.U.A., les Seychelles et Madagascar ?

Les termes élastiques de l'accord se prêtent aussi bien au problème soulevé à propos de l'Ile Rodrigues qui voudra ou ne voudra pas son indépendance de Maurice (weed-end, 15/2/81)

Pourtant, l'accord stipule que les personnels militaires français « ne peuvent en aucun cas être associés à la préparation ou à l'exécution d'opérations de guerre, de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité » (Art 4, P 8). L'article 6 prévoit néanmoins des dommages causés par ce personnel :

personnel : « Le Gouvernement de l'Ile Maurice prend à sa charge la réparation des dommages causés par les personnels militaires français dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. » (P 9).

Quelle autre fonction une gendarmerie mobile pourrait-elle avoir sinon le maintien de la sécurité du gouvernement en place -pouvoir qui semble si fragile depuis 1976- garantissant celui d'un « secteur privé » qui représente une poignée de colons possédant la majeure

partie de l'économie Mauricienne.

Après les élections de 1976, l'opposition est devenue dangereuse en Maurice. L'accord a été conclu au moment précis (mai 1979) où la grande crise politique et économique qui aboutissait finalement à la grève générale en août/septembre 1979. Depuis le début de l'année, une contestation au sein même du parti travailliste se manifestait dénonçant la corruption et deux ministres ont dû démissionner. Le groupe Boodhoo, groupe contestataire et le M.M.M., le parti d'opposition, s'allignaient au parlement pour refuser le budget. L'ensemble de ces mouvements de contestation, de l'Opposition M.M.M. et des syndicats (revendiquant

leur reconnaissance dans l'industrie sucrière) aboutissait à la grève générale qui paralysa l'Ile pendant deux mois.

En pleine grève générale, S.S. Ramgoolam, sous prétexte de se rendre au sommet de l'OUA, quitte l'Ile pour Paris. Il aurait demandé à Giscard d'Estaing d'intervenir militairement en Maurice. Celui-ci refuse, mais accélère le projet de loi de l'accord militaire qui est ratifié le 11 juin 1980.

Ainsi le pouvoir Mauricien demande le soutien militaire à la France, avalisant dans l'accord toutes les suites négatives possibles : à côté de la prise en charge de « la réparation des dommages causés... » (P 9), le texte accorde l'impunité aux militaires français : « lorsque des infractions sont commises par les personnels militaires français sur le territoire de l'Ile Maurice, ces militaires relèvent de la juridiction française ». (Art. 7 P 9), pour engager « toutes poursuites utiles ». Même s'il réserve au gouvernement Français « la faculté de renoncer occasionnellement s'il le juge opportun, à son privilège de juridiction ».

Aujourd'hui, S.S. Ramgoolam condamne le « build up » militaire américain à Diégo Garcia (île cédée aux anglais et louée par eux aux Etats Unis). L'accord militaire avec la France sera-t-il autant regrettable et condamnable un jour ?

Face à l'accord militaire, il convient de rappeler qu'aucun accord Ile Maurice-France n'a été conclu pour assurer et garantir les droits et la sécurité des ressortissants Mauriciens en France : immigration de 15 à 18 000 travailleurs dont 3 à 4 000 s'y trouvent en situation irrégulière.

Mouvement des Travailleurs Mauriciens.

ESPAGNE

La Corrida des Cortes

Lundi 23 février 1981, il doit être 18h30 à Madrid. La première tentative de putsch militaire en cette fin de ce siècle si évoluée, a eu lieu ! En Espagne ! En pleine Europe ! C'est à y perdre son latin. Pour une fois, les pays sous-développés se sont fait coiffés dans ce qui était considéré comme leur domaine réservé, le coup d'Etat, ou putsch militaire.

Et bien sûr, ce n'est pas l'œuvre de l'E.T.A. Seule l'extrême-droite pouvait se permettre ce luxueux acte de prise de responsabilité flagrante au nom de cette très sacrée démocratie nommée fascisme, contre un terrorisme régional basque, et pour la sauvegarde de la nation, on connaît le refrain, voyez Hitler, Mussolini, Franco. Qu'importe le nom du chef de la conspiration, qu'importe le nombre d'officiers impliqués, qu'importe leur degré d'engagement, les faits sont là : l'extrême-droite a frappé et déjà el-

le est excusée de cette saute d'humeur. Et déjà elle a pu se rendre, à ses conditions de survie.

Et déjà « on » laisse entendre que ce n'est pas fini : donc ça continuera, car de là le fait que cette tentative a renforcé l'autorité de Juan Carlos, après son voyage héroïque au Pays Basque. C'est très à la mode pour un chef d'Etat d'aller là où aucun chef d'Etat n'est allé, il faut comprendre la portée de ce coup de semonce d'une autre manière, pour certains, il est insupportable d'une part qu'Adolfo Suarez ait viré au « libéralisme », alors que la pensée « franquiste » a un si bon goût de paella tachée de sang comme les corridas cruelles, d'autre part pour bien montrer que le problème basque est à régler par la force et non par la conciliation. pour bien montrer que la république ne peut

Suite page 9

exister si ce n'est que sous forme répressive, alors on laisse l'extrême-droite agir : question d'intérêt. Et ce n'est pas l'Euro-Droite qui critiquerait ce geste. Vu que le fascisme trouve son expression dans la défense des intérêts de tout pouvoir de droite. La Grèce de l'après-fascisme est entrée dans le Marché Commun, pour l'Espagne de l'après-Franco, il en sera de même.

Ne vous en faites pas, les fafs ont pignon sur rue dans tout pays européens, c'est facile de minimiser l'affaire en la limitant à un geste d'agacement d'une minorité d'hommes (nos sociétés ne sont-elles pas gouvernées par les minorités d'hommes ?).

Vous savez, il est souvent d'usage de parler des dictatures tiers-mondistes, de la passion de ces pays à fomentier des putschs plus ou moins de palais aux caves pleines de cadavres,

de braquer les faisceaux de l'actualité sur les errances sanglantes de certains chefs d'Etats de l'Afrique Noire, mais souvent on oublie de dire aux gens ce qui est latent dans leur Libre Europe, car en masquant l'existence des groupuscules fascistes des autres, on masque les siens.

Mais ces officiers n'appartiennent à aucun groupuscule, ce sont des officiers bien responsables, qui sauvent où se trouve l'intérêt de l'Etat. Ils ont une fonction certaine dans la hiérarchie, ils appartiennent à une classe bien définie, et ils resteront là où ils sont. Pour preuve, souvenez-vous de ces huit officiers qui démissionnèrent, il y a deux semaines, ça veut presque dire : « Juan, t'es là grâce à nous, pour nous, et avec nous, alors déconne pas ». Ce n'est pas pour rien que ce gauchiste de Suarez en a assez de ses fonctions de Premier ministre.

H.D.K.L



TUNISIE:

Avec un diplôme, je suis chômeur

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, le mécontentement n'a cessé de croître chez les lycéens du secondaire (dans les filières techniques en particulier), il s'est manifesté en ce mois de février par une série de grèves et de manifestations dans la capitale tunisienne.

L'agitation, partie des lycées de Tunis, a gagné très rapidement les villes de province d'El Hamma, Medénine, Hammam Lif, à Radès, Ez-Zahra et El Ouardia. En signe de solidarité avec les lycéens, les étudiants et les professeurs se sont joints au mouvement, appelant à leur tour à la grève et à manifester pour protester contre le caractère sélectif du système éducatif tunisien, fondé sur une orientation de classe qui se manifeste par exemple clairement dans la répartition des élèves de troisième année secondaire entre le cycle court et le cycle long.

L'on constate à ce propos que dans certains quartiers pauvres comme à Mellassine, dans la banlieue de Tunis, le pourcentage des élèves orientés vers le cycle court est de 62,26% tandis que celui des élèves admis en cycle long est de 94,32% dans les quartiers aisés comme à El Menzah. La sélection est encore plus flagrante au niveau de la 6ème année de Technique industrielle : le 2ème cycle comporte trois années qui débordent sur la vie active. L'entrée en 4ème année du 2ème cycle, année dite de spécialisation et qui conduit à un diplôme

supérieur, n'est réservée qu'à 3 ou 4 élèves de chaque classe. Les lycéens du Technique dénoncent ces pratiques sélectives et réclament un passage en cette dernière année automatique et fondé sur la moyenne annuelle.

Compte tenu de l'absence de structures de dialogue entre les instances officielles et les lycéens, l'une des revendications porte sur la création d'un syndicat d'élèves et le développement d'associations de parents d'élèves indépendantes.

L'extension du mouvement aux facultés ne s'est malheureusement pas passé sans problème ; et on ne peut que déplorer les tentatives de récupération du mouvement lycéen et étudiant par des groupuscules de tous bords qui y trouveront l'occasion de pratiquer une surenchère systématique et ne craignent pas d'utiliser la provocation et le terrorisme : des « islamistes » aux « patriotes démocrates ». C'est ainsi que le campus fut le théâtre d'affrontements violents entre les étudiants et les Brigades d'Ordre Public (B.O.P.) ; descentes à la Faculté des Lettres et prise d'otages (le doyen de la Faculté des Sciences et le personnel administratif). Les forces de l'ordre sont intervenues. Et on peut craindre qu'à la suite de ces débordements et tentatives de récupération, le mouvement lui-même ne perde sa crédibilité. Nous espérons pouvoir donner des informations complémentaires la semaine prochaine.

BREVES

AFRIQUE DU SUD

La vérité viendra du peuple noir. M. Hattingh, un prof métissé et dirlo de l'Institut de recherche historique de l'université de Western Cape, au Cap, après de longues cogitations existentielles, et après diverses manipulations génétiques, affirme que tout bon afrikaner qui se respecte a au moins, si ce n'est plus, 7% de sang métis, donc noir, dans les veines : quelle veine, hé, hé ! C'est pas tout : Kruger, l'ex-président du Transvaal, le Pik « Bozna de Premier ministre sud-af », et d'autres descendraient d'une brave mamie bien noire... Vous comprenez tout maintenant. L'apartheid relèverait de la psychanalyse de masse.

CAMEROUN

Les réfugiés tchadiens de Kousseri (Nord Cameroun) seraient aimablement priés de s'abstenir de vouloir transformer leur camp de refuge en base subversive, disait M. Ousmane Mey, gouverneur de la province du Nord. Faut quand même pas pousser, des fois que ça ferait tâche...

PROCES MOÏSE TSCHOMBE

Le gouvernement espagnol s'est favorablement prononcé sur l'extradition, demandée par le gouvernement belge, de François Bodenan, le Français qui pilotait, en juin 1967, l'avion dans lequel voyageait feu Moïse Tschombé. Ce n'est pas par amour et par solidarité aux enfants de Tschombé qui ont intenté ce procès, mais parce que les deux gardes du corps de Moïse Tschombé étaient... espagnols. Voilà, vous savez tout.

MOZAMBIQUE

Déstabilisation : Le président Samora Machel a rétrogradé huit officiers qui par leur collaboration avec l'Afrique du Sud ont porté atteinte à la sécurité de l'Etat. Cinq sont rétrogradés pour avoir « dealé » des secrets militaires, deux autres pour avoir réellement ordonné à leurs troupes de tourner le dos à l'attaque sud-africaine du 30 janvier dernier sur Maputo — peut-être pour qu'il y ait pas trop de morts, non ? — et enfin le dernier pour le grand dévouement mis à saboter systématiquement les transports militaires afin de perturber la mobilité de l'armée.

Le tribunal révolutionnaire militaire a condamné à la peine capitale Myriasse N. Mpaso Armado I. Martinho, Antonio A. Arango, Vasco Pinto J. da Silva pour les meurtres de plusieurs soldats et des paysans... Le tribunal leur reproche aussi leur appartenance au « Mouvement Africain Libre » rebelle au pouvoir, basé à Malawi (vous connaissez, n'est-ce pas ?).

GHANA

« Virtualité de grève » des 75 000 membres de l'Association Nationale des Enseignants du Ghana (G.N.A.T.) si jamais le gouvernement ne leur accorde pas l'augmentation de salaire souhaitée.

Gutémala:

Feu vert pour le massacre américain

Le Secrétariat international d'Amnesty International a rendu public un rapport, « Guatemala : un programme gouvernemental d'assassinats politiques » (1) qui confirme la répression qui s'accroît à l'encontre de ce peuple d'Amérique Centrale. La dictature du général Lucas Garcia est aux abois. Pour faire face au développement de la guérilla et de la mobilisation populaire, les hommes au pouvoir ont recouru systématiquement à la violence aux tortures, aux disparitions et aux assassinats.

Cela est d'autant plus facile au dictateur qui s'est emparé du pouvoir en 1978 que le Guatemala connaît depuis l'intervention nord-américaine de juin 1954, des régimes sanguinaires (2000 disparis de 1966 à 1976 et 5000 depuis 1978). De plus l'élection de Reagan a ravi d'aise les classes dominantes guatémaltèques. Celles-ci avaient été perturbées par la théorique campagne des Droits de l'Homme du président Carter. D'où leur mobilisation et leur financement de la campagne dy candidat républicain par l'intermédiaire d'une association dénommée « la fondation

du pays ». Avant même que Haig, secrétaire d'Etat de Reagan, ait déclaré que sa priorité concernait « la lutte contre le terrorisme », la dictature guatémaltèque avait mis en application les chers principes anti-communistes de ses maîtres. Un véritable plan de liquidation physique mis en place. Par l'entremise de l'Armée Secrète Anticommuniste de « L'Escadron de la Mort », une vague de disparitions (30 par jour) et d'assassinats s'est abattue sur les forces démocratiques et plus généralement sur le peuple guatémaltèque. Il faut dire que la chute de Somoza dont les gardes sont réfugiés au Guatemala, et l'actuelle offensive du Front Farubando Marti au Salvador empêchent de dormir aussi bien les impérialistes yankee que leurs vassaux guatémaltèques... Insomnies justifiées quand on sait que le processus d'unification militaire et politique précède toute offensive populaire en Amérique Centrale est en train de se réaliser au Guatemala. Le 20 octobre, les Forces Armées Rebelles (F.A.R.), l'Armée de Guérilla des Pauvres (E.G.P.), l'Organisation du Peuple en Armes (O.R.P.A.) et

le Parti Guatémaltèque du Travail (P.C.G.) ont fait une déclaration commune appelant le peuple à la guerre révolutionnaire. De plus le renforcement du Front Démocratique Contre la Répression avec l'adhésion du Parti Socialiste Démocratique du Guatemala, membre de l'Internationale Socialiste, est un autre élément d'inquiétude pour Washington. Inquiétude peu tempérée par l'indécision de la Démocratie-Christienne qui bien que dans l'opposition à la différence du Salvador, ne s'est pas clairement prononcé pour la chute de Garcia.

La campagne internationale lancée par Reagan et Haig à propos de « l'aide soviétique par l'intermédiaire de La Havane et de Managua » à la guérilla salvadorienne, est une préparation psychologique de l'opinion américaine et internationale pour une éventuelle intervention directe des U.S.A. au Salvador, un étouffement par tous les moyens du pouvoir sandiniste et peut-être une agression contre Cuba.

La nouvelle administration de Washington entend mettre de l'ordre dans « ses proprié-

tés privées » d'Amérique Centrale et de la Caraïbe. Ceci à n'importe quel prix. Ainsi, les anciens gardes somozistes se mettent à rêver d'un retour à Managua, la junte militaro-démocrato-chrétienne, avec l'aide de conseillers américains, entend écraser le Front Farubando Marti et les dictatures du Honduras et de Guatemala se sentent autorisés au pire excès.

En fait, Reagan à la Maison-Blanche, c'est la jungle en Amérique Centrale. Le Guatemala avec ses richesses pétrolières et le projet d'oléoduc transcontinental, a face à lui de douloureuses semaines de sang et de plomb.

Salvador, Guatemala, l'Amérique Centrale saigne, pour longtemps ? Pour quoi ? La paix des morts ou la victoire des peuples ?

Neg Mawon

(1) Ce rapport est disponible à Amnesty International, section française, 18 rue Théodore Deck, Paris 7ème.

(2) Pour plus d'information sur le Guatemala, prendre contact avec le « Collectif Guatemala », 67 rue du Théâtre, 75 015 Paris.



Photo Farida Hamak

ALGERIE :

Elles sont toutes mineures à vie

Enfermées pour 98 % d'entre elles dans le ghetto familial, écrasées par les maternités et le nombre d'enfants (7), elles sont interdites dans la plupart des lieux publics et traquées dans les rues ...

Pour les 2 % qui travaillent, vient s'ajouter à la difficulté de l'insertion professionnelle, la fatigue de la double journée de travail, accrue par la dégradation des conditions de la vie quotidienne (attente devant les magasins, inflation, problème du transport, crise du logement, tracasseries administratives, insuffisance de la médecine ...). L'organisation désignée pour représenter les femmes, l'U.N.F.A., incapable d'une protestation minimale face à tous ces abus (8), paraît bien avoir perdu tout crédit auprès de ces dernières, qui la considèrent au mieux comme un organisme de patronage.

Enfin, pour ce qui est des femmes élues dans les différentes institutions représentatives, leur nombre ainsi que leur impact ne permettent pas que l'on puisse s'interroger sérieusement sur leur rôle.

Cette situation amène les femmes désireuses de mener une quelconque action à opter rapidement pour une structure informelle.

C'est ainsi que des enseignantes et des étudiantes de l'université d'Alger se sont regroupées sur la base de préoccupations et d'un désir d'agir communs.

Un entrefilet dans le journal, signalant que le Code de la famille serait directement étudié au niveau du prochain Comité Central, précipita l'activité du Collectif, qui s'empressa de lancer un appel aux femmes de l'Université pour une assemblée générale « pour rompre le silence fait autour de la situation des femmes en Algérie, pour lutter contre le monopole de l'information maintenu autour de l'avant-projet du Code de la Famille ».

Dans la semaine précédant l'A.G., la mesure d'interdiction de sortie avait commencé à frapper de nombreuses femmes, ce qui suscita un afflux inespéré le jeudi 5 février au matin, à la fac centrale.

Elles étaient environ six cent, ces étudiantes, enseignantes, travailleuses de différents secteurs (hommes également, en nombre non négligeable), à être venues là exprimer leur révolte. Toutes les portes des salles et amphithéâtres avaient été soigneusement verrouillées par l'administration, mais l'amphi Ben Baâtouche fut rapidement pris d'assaut. Il fut vite plein à craquer ce même amphi dans lequel environ un mois auparavant, l'écrivain Kateb Yacine, avait exprimé, devant une salle comble.

Sa détermination à se battre pour les libertés fondamentales des algériens, ce qui avait soulevé l'enthousiasme du public. On retrouvait d'ailleurs, à l'A.G. de femmes du 5 février, des militants du mouvement Kabyle

venus manifester leur soutien à une cause dont ils se sentent solidaires.

Ce rassemblement est un événement marquant pour le mouvement des femmes en Algérie. Il a fait prendre conscience de la force potentielle qu'elles représentent et du caractère radical que peut revêtir leur action, si elles arrivent à rompre leur isolement.

La question de l'interdiction de sortie, même si elle fut un catalyseur, ne constituait certainement pas le seul mobile de la présence de nombreuses femmes ce jour-là. « Je me révolte parce que l'on m'oblige à ne sortir du pays qu'accompagnée par mon père ou mon mari » disait l'une d'entre elles, « Mais depuis longtemps déjà, on m'interdit de sortir avec mes enfants sans l'autorisation de leur père, alors que lui peut les emmener où il veut, et quand il le veut, sans avoir besoin de mon avis. Ceci est une aussi grave atteinte aux droits des femmes ».

En effet, l'Algérienne, majoritairement privée de toute reconnaissance sociale, et cantonnée au rôle de procréatrice, est réduite, même dans ce cadre, à n'avoir aucun droit.

Le projet gouvernemental de limitation des naissances qui commence à poindre à travers le ton malthussien de certains articles de presse et émissions de radio et de télévision, laisse présager des méthodes qu'utiliseront les techniciens du planning familial pour tenter de régulariser les naissances. Sur tout si l'on sait à quel point les femmes sont dépossédées de leur corps.

D'autres interventions révéleront la maturité des positions.

Beaucoup se levèrent pour dire leur refus d'être régies par un « code de la famille » d'être définies sur le terrain de l'institution familiale.

Il est vrai que la marge de manoeuvre est mince, et que la revendication d'un « débat démocratique » sur la Charte Nationale ...

Pourtant, aussi minoritaire, aussi « cantonné à l'intelligentsia algéroise » soit-il, ce mouvement a réussi à effrayer les instances officielles. Il a suffi qu'une délégation d'une dizaine de femmes soit envoyée au Ministère de l'Intérieur afin de demander des explications sur cette interdiction de sortie, pour que la mesure soit levée. Evidemment, les hauts responsables du Ministère « n'étaient pas au courant » (la directive émanait de la D.G.S.N.) (9) par télex, mais il arrive que, n'importe quelle petite note interne à une administration se substitue au texte de loi le plus tangible ...

Quelques jours après, El Moudjahid, toujours courageux, publia un démenti méprisant les femmes « notre gente féminine » (notez le possessif) qui auraient cédé à l'« intoxic » et auraient été prises d'une « espèce de panique injustifiée ».

L'article reconnaît cependant que « les autorités sont en droit de veiller à la protection morale de ces jeunes dont le comportement hors de nos frontières fait quelquefois la « une » de certains journaux à sensation. (10).

De quel « droit » peut-il s'agir, sinon de celui à l'arbitraire ?

Habités à lire entre les lignes, les algériens ne pouvaient voir là qu'une confirmation de l'existence momentanée de cette mesure ...

Des protestations contre cette atteinte à la liberté de circulation des citoyennes avaient d'ailleurs été enregistrées dans d'autres cadres. A une réunion du S.N.E.S.S.U.P.M. (11) par exemple, des enseignantes avaient dénoncé cette pratique.

Suite P 11 ...

Venues de toute l'Algérie, 600 femmes se sont retrouvées à Alger, criant leur refus de la vie qu'on leur fait, réclamant que cesse l'arbitraire et la violence quotidienne, notre correspondante à Alger le dit, et ce ne sont pas effets de style : traquées dans les rues, refoulées aux frontières, sans droits, sans voix, elles exigent aujourd'hui de pouvoir participer à l'élaboration du « Code de la Famille » en projet depuis l'indépendance. Elles décident aujourd'hui que la coupe est pleine et disent leur volonté d'un changement profond au-delà des petites concessions qu'on leur accordera peut-être demain. L'année dernière, se sont tenues à Oran les « Journées de la Femme Algérienne ». Nous vous en ferons dans le prochain numéro un compte-rendu (sur les deux thèmes suivants : le rôle de la femme dans la révolution algérienne et réflexion sur la délinquance juvénile féminine).

A Alger, des femmes s'inquiètent. C'est que, ces derniers temps, tombent d'un peu partout des mesures venant rendre encore plus précaire le principe déjà vacillant prôné par l'article 39 de la Constitution (1).

On apprend que les femmes de la dernière promotion de magistrats ayant récemment prêté serment ont été écartées de la profession de juge (2).

Le refoulement systématique, dans les aéroports, des femmes se rendant à l'étranger non accompagnées par un « mâle » de leur famille (père ou mari de préférence) a mené l'angoisse à son paroxysme.

Les femmes sont d'autant plus désemparées qu'aucune mesure officielle ne vient confirmer ouverts ces pratiques émanant à l'évidence des autorités supérieures de l'Etat ... bien que d'ailleurs, cela commence à venir : déjà en effet, l'Apn a voté l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, ainsi que le « droit », pour elles seulement, au travail à mi-temps.

Ces mesures instituent une discrimination dans l'emploi. La première aura pour conséquence de réduire l'accès, déjà limité, des femmes à l'emploi. Même si, vu les conditions de travail des femmes, elle peut correspondre à une aspiration.

La deuxième mesure vient sanctionner la démission totale de l'Etat par rapport à la revendication exprimée par les femmes travailleuses (3) pour le développement des équipements socio-

éducatifs (crèches, jardins d'enfants, cantines, laveries automatiques, transport scolaire etc.), afin d'alléger les tâches domestiques. L'autorisation du travail à mi-temps pour les femmes signifie que la primauté est définitivement accordée à leur rôle dans la famille, et que leur accès à l'emploi est subordonné à leur capacité de se débrouiller seules pour organiser leur double journée. Le Pouvoir affiche par là un choix délibéré de ne pas modifier la situation d'extrême minorité dans laquelle se trouvent les femmes par rapport à l'emploi (4).

Mais c'est la promulgation du « Code de la Famille » qui constituera la plus importante atteinte au principe 39 de la Constitution (5).

Par cette loi, l'Etat devra assumer la négation ouverte du principe de non-discrimination des sexes, ce qui risque de porter un coup à l'auréole « progressiste » de l'Algérie, et au prestige international dont elle jouit.

Il semble bien d'ailleurs que ce soit la principale raison du recul actuel de l'échéance de cette promulgation (6), tant la pression idéologique favorable à une législation de la famille bafouant les droits élémentaires des citoyennes est forte aujourd'hui (que ce soit d'ailleurs au niveau du Pouvoir ou dans l'« opinion »).

Il faut dire que les seules qui pourraient s'élever massivement contre une telle mesure, les femmes, se trouvent actuellement réduites au silence.



Réponse à Fatiha Ayadi Sans commentaire ...

Les réponses à la lettre de Fatiha Ayadi continuent d'arriver nombreuses au journal. La première semble caricaturale : elle ne fait malheureusement qu'exprimer une position des plus ordinaires sur nombre de nos concitoyens. La seconde est belle, tout simplement, et c'est pourquoi nous avons voulu que vous la lisiez.

A toi, mle Ayadi Fatiha

Je me permets de vous répondre en émettant quelques critiques si vous le désirez bien : j'ai relevé quelque chose de curieux dans votre lettre, des contradictions qui reviennent sans cesse dans vos propos, ne sachant sur quoi en tenir.

Vous optez pour un principe et vous enchaînez en démontrant le contraire de ce dernier. Quel désordre dans vos réflexions.

Mle Ayadi, vous vous cherchez. Mais faites vite, trouvez

vous en vous fixant les idées sur lesquelles vous vous base-

riez dans l'avenir.

Ce qui ressort de votre texte, c'est une certaine peur de l'avenir. Cela est compréhensible car vous avez mal débuté dans la vie. La question qui plane en permanence dans votre esprit est la suivante : laquelle des deux vies qu'il faut prendre pour assurer une vie harmonieuse autrement dit, fallait-il opter pour le style européen et s'en passer des critiques de ses proches, ou bien se rési-

gner du sort que Dieu nous a donné.

Rassurez-vous, Fatiha, que le chemin désigné avec insistance et sagesse par votre mère et le meilleur qui puisse être. La réponse que vous cherchiez vous a été murmurée par celle qui vous veut du bien : votre mère. Quoique vous faites un tableau non honorable de cette femme, pourtant très sincère. Le mieux est de l'écouter.

Nos parents ne se sont pas inspirés des écrits des philosophes, ni des écrits chevronnés, qui, parfois, ne décrivent que

des états imaginaires, par conséquent irréalisables, et non conformes au réel, mais par la réalité de la vie. Ils ont construit en silence leur façon de vivre et acceptent timidement et lentement la beauté des choses. En somme, leur théorie est fondée sur la pratique. Et nous devons faire confiance à leur pratique qui engendre sans équivoque le bonheur et la joie de vivre.

Il est vrai que parfois, on se trouve face à des propos enfantins, un manque de pertinence, qui relatent une mentalité rétrograde et arriérée, mais il est injuste de les juger de cet angle.

A 19 ANS, vous avez déjà connu un échec grave, conséquence d'un manque de contrôle de soit. Cela pourra vous marquer et manifester des développements de révoltes catastrophiques qui aboutiront à un échec total de votre vie. Pour votre intérêt maîtrisez-vous, et essayez de conclure vous-même en introduisant une logique dans vos réflexions. Aujourd'hui vous êtes une fille révoltée, qui essaye de justifier sa conduite, déjà mise en cause.

Vous avez lancé un appel dans le but de trouver un réconfort et une contenance, peut-être tester vos démarches par rapport aux jeunes filles immigrées de votre âge. Je souhaite que beaucoup de jeunes filles vous ont répondu pour approuver ou désapprouver votre façon de vivre, sinon, il faut comprendre que vos pensées ont été condamnées sans réserve. Déjà à la marge de la vie.

Essayez d'aimer, pour échapper à ce calvaire qui vous torture sans cesse. Car quand on aime, on veut plaire, on veut faire plaisir à celui qu'on aime, et vous trouverez votre rôle de femme.

Au fond de vous-même vous éprouvez une envie des jeunes couples qui s'entendent et que chaque partenaire joue complètement son rôle. La femme doit

se plier aux critères que l'homme pose et l'homme respecte certaines réalités qu'il ne faut pas dépasser. Ce n'est pas une honte. Une femme qui fume, aux yeux de tous les peuples, est un acte méprisable, qui conduit en toute évidence à la détresse. Une femme doit se distinguer par sa féminité pour marquer sa différence par rapport à l'homme. Une femme qui fume manque de décence et de caractère. Une rocailleuse qui arrivera à une impasse et dictera beaucoup de malheur.

vous voulez prouver que vous êtes meilleure que celles qui acceptent les contraintes que vous méprisez, en vous disant que vous n'avez rien d'exceptionnel, ou bien vous manquez de tendresse, et vous incitez les gens à venir vers vous. Certes, ils viennent mais toujours avec l'idée de passer le temps. Et cela est mortel pour votre avenir. Croyez-moi. Vous vous mettiez au-dessus des hommes quand vous leur parlez (même à *Sans Frontière*) vous êtes hautaine vis à vis de ces derniers le tic des jolies filles. Si vous en êtes une, essayez d'épanouir votre beauté avec de jolis sourires accompagnés d'un peu de timidité. Vous trouverez certainement ce qui vous manque.

Je ne veux pas détailler ma critique en l'illustrant avec des exemples concrets. Néanmoins, je souhaite que votre discussion se continuera et aboutira sans doute à un résultat fructueux.

Je suis un jeune algérien de 27 ans, qui a observé toutes les étapes de la vie en les étudiant de très près.

Votre lettre tombe bien car je suis en train de tourner un film sur l'intégration des émigrés en France.

Et jusque là, nous avons recueilli que toutes les jeunes filles immigrées souhaitent un retour aux sources.

Je vous invite à la compréhension et votre correspondance nous permet un enrichissement.

A Boucherit

...Suite de la P 10

Si la mesure a pu être levée, les algériennes savent plus que jamais qu'elles ne sont en aucun moment à l'abri de l'arbitraire. Parce qu'elles sont femmes, elles se voient chaque jour refuser leurs droits : logement, emploi, études, promotion, divorce, pension, enfants ...)

Demain, et c'est déjà aujourd'hui, la loi viendra pour avaliser ces pratiques devenues coutumières.

L'A.G. du 5 février a débouché sur le renforcement du Collectif des femmes de l'université d'Alger. Elles vont s'efforcer, dans les semaines qui suivent, de concrétiser les propositions et les espoirs des six cents femmes présentes. Le huit mars prochain, sera peut-être une journée d'action où ces femmes pourront exprimer leur désaccord avec le projet de code de la famille, que le Ministère de la Justice cache si jalousement. Elles paraissent déterminées, les femmes de l'A.G. à ce que ce 8 mars ne soit pas encore et toujours la seule commémoration de la grève des femmes américaines ...

Ailleurs, d'autres initiatives s'ébauchent : un ciné-club de femmes fonctionne à Alger, un autre doit se créer à Oran. Dans cette ville, à la suite des Journées d'Etude et de réflexion sur les Femmes Algériennes de mai dernier, un Groupe de Recherche sur les Femmes s'est constitué à l'université. A Constantine existe un ciné-club de lycéennes. On parle de tentatives de ce genre dans d'autres villes ...

DE notre
correspondante

(1) « Toute discrimination fondée sur les préjugés de sexe, de race ou de métier, est proscrite. »

(2) L'article paru dans l'Algérie Actualité du 12 au 18 février 1981, « melle le juge », 'eloge à cette « seule représen-

tante de la justice présente sur les lieux, disponible » au lendemain du séisme d'El Asnam, alors que « certains de ses collègues masculins s'étaient empressés d'aller chercher refuge loin d'El Asnam », est certes bien envoyé comme réponse aux fervents partisans de l'éviction totale des femmes de la profession. Mais la chose est en train de se faire, et là-dessus, Algérie Actualité ne dit rien ...

(3) « Résolution sociale » de la Conférence Nationale des femmes Travailleuses organisée par l'U.G.T.A. et l'U.N.F.A. en mars 1979 à Alger.

(4) Le numéro 2 du « Journal des femmes de l'Université d'Alger » diffusé par le Collectif, indique quel taux d'activité des femmes est de 2,1 c o n t r e 3 6 pour les hommes et que 37,1 % des filles contre 62,1 % de garçons sont scolarisés dans le moyen et le secondaire.

(5) Toujours d'après ce bulletin, « le projet de code de la famille voudrait instituer :

- le maintien de la polygamie
- le maintien de la répudiation (les femmes ne pouvant demander le divorce que par le consentement mutuel ou dans un nombre limité de cas précis)

- le refus de la tutelle parentale (du père et de la mère) au bénéfice de la seule tutelle paternelle.

- le maintien de la « Hadana » (garde des enfants par la mère en cas de divorce) alors que ses conditions matérielles ne sont pas assurées.

- la discrimination en matière d'héritage (l'épouse a le huitième de l'héritage de son mari, la fille, la moitié de la part du fils).

(6) Si les différents avant-projets précédents (1963, 1966, 1973), n'ont pu être adoptés grâce en partie à la mobilisation des femmes - notamment en 1973 - pourra-t-il en être ainsi du dernier (qui n'est pas, et de loin, au sein du pouvoir, et plus précisément le poids de la fraction « intégriste » pour laquelle la promulgation d'un tel code serait assurément une grande victoire politique.

(7) En 1978, la descendance finale moyenne par femme est de 7 enfants et l'âge moyen des mères à l'accouchement de 28ans (l'Algérie en quelques chiffres 1980).

(8) En mars 1980, des femmes avaient soumis leurs revendications concernant le code de la famille auprès de la Secrétaire Générale de l'U.N.F.A. Malgré leur promesse de les transmettre aux autorités, les responsables de cette organisation ont gardé le silence sur cette

question. La présence de certains d'entre elles à l'A.G. du 5 février a d'ailleurs provoqué le courroux de membres de l'assistance qui n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer la position attentiste, démissionnaire et carrément mystificatrice de cette institution. Il fut dit que le débat sur l'U.N.F.A. était définitivement clos, qu'il n'y avait plus rien à attendre d'elle et que cette A.G. était la preuve que les femmes avaient compris qu'elles devaient s'organiser en dehors.

(9) Direction Générale de la Sécurité Nationale.

(10) El Moudjahid, 11 février 1981.

(11) Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

(12) Dans le document cité note 4, il est « recommandé » à la page 14, « l'abolition pure et simple de certaines instructions internes dans les entreprises interdisant aux femmes travailleuses d'avoir un logement ».

Histoire banale

Je lis depuis peu votre journal tout y est traité et bien expliqué. Je suis marocaine et je pense que c'est un journal vraiment pour nous.

Ci-dessous, une histoire dédiée à toutes les lectrices de « Sans Frontières »

C'est l'histoire d'un monde, d'un pays, d'une ville, d'une famille enfin celle d'une fille ...

C'est l'histoire d'une fille qui a quitté sa famille, traversée la ville, parcouru le pays, à la découverte du Monde.

Rejetée pour la seule cause d'avoir voulu découvrir, bannie pour avoir essayé de s'exprimer, de s'opposer à tout ce qui était imposé, seul le rêve lui était accordé.

Elle ne supportait plus d'être l'objet de caprices inventés, et d'être en faute à chaque fois qu'on la regardait.

Le Cendrillon des temps modernes en avait assez d'être persécutée moralement.

Pourtant, elle le savait, un seul geste suffirait pour mettre fin à une vie inutile, une vie sans but, une vie sans avenir, mais le manque de courage l'arrêtait.

Elle a imploré Dieu, l'a supplié de lui pardonner ses désirs de vengeance, et le seul espoir qui lui reste, c'est d'être entendue, et d'être promise à une vie meilleure.

Depuis longtemps, elle ne faisait plus partie de la famille, c'était l'intruse dans une famille dite « unie ». Elle ne pouvait pas s'empêcher de verser des larmes lorsqu'on lui faisait des remarques qu'on aurait pas fait un enfant. Ce problème est peut-être de tous les jours, elle n'en sait rien, elle ne connaît pratiquement rien du monde qui l'entoure.

Elle n'est pas comme vous le prétendez, une enfant martyre.

Il n'y a qu'un pas pour pénétrer dans le monde des « tous-permet » que lui importe si on lui dit que vivre d'amour et d'eau fraîche, n'est plus qu'un vieux dicton, mais vivre d'amour et de violence, c'est lui qui conviendrait à notre temps, que vivre de tendresse, d'air pur, d'amitié et de charité, n'est plus qu'une phrase sans valeur, que vivre d'égoïsme et de l'hypocrisie est un slogan de tous les jours, vivre en vagabond comme au bon vieux temps, en traversant les champs et les prés, est maintenant une chose démodée, que vivre seule et renfermé est le résultat de nos méfaits. Et bien tant pis.

Pourquoi ne pas ouvrir pour toujours cette fenêtre restée fermée depuis une éternité ?

Malika

Mujeres de Nicaragua

Des femmes nicaraguayennes parlent, témoignent de leur lutte. Une Chilienne, en exil à Paris depuis des années, y retrouve son paysage latino-américain, sa vie, ses espoirs.

Paz revit, dans cette révolution qui vient de naître, elle qui depuis 20, 30 ans, lutte partout dans notre continent latino-américain. Elle décide d'écouter la parole de ces femmes du Nicaragua. Parce que, comme elle dit : « Je sentais mon intérêt sur tout ce qui concerne les femmes, car je suis convaincue que la place qu'elles occupent dans une révolution, dans une lutte politique, donne la mesure de cette révolution et de ses perspectives. Car : «... il ne fait aucun doute que le degré d'humanisation auquel parviendra toute société nouvelle dépendra du degré d'autonomie et de liberté auquel accéderont les femmes ».

Et elle brisa alors les distances : Paris-Nicaragua. « Mon voyage au Nicaragua me semble un peu irréel ».

C'est que pour nous, Latino-Américains, l'euphorie d'une victoire révolutionnaire récente a quelque chose d'« irréel », après tant de morts, de prisons, de sang. Le Nicaragua nous fait revivre nos luttes et la possibilité d'une victoire...

Paz se promène dans cette ville libérée et rencontre des paysannes, des femmes artistes des femmes ministres. Elle partage avec elles l'enthousiasme du triomphe... Elle s'introduit dans leurs vies quotidiennes (de femmes).

Quel rôle joueront-elles dans les temps à venir ?

Quels moyens se donneront-elles pour rompre le schéma patriarcal, quelle spécificité dans leur lutte politique ?

En reviendront-elles, comme toujours et partout, à revivre l'oppression, après la victoire... ?

Paz Espejo se pose toutes ces questions ; mais, à Managua, le temps ne lui a pas encore été donné pour les approfondir. Pourtant, il reste aux Latino-Américaines, la nécessité de trouver leur identité.

Aujourd'hui, un peu partout, dans notre continent, commencent à surgir des groupes de femmes

qui se questionnent,
qui se révoltent,
qui combattent.

Ana Maria

Paz Espejo, Ed, Des Femmes, 1980.

CINEMA

L'ALTRA DONNA :

L'immigration comme miroir

— « Tu n'aurais jamais dû venir. »

— Mais tu nous avait écrit... ».

L'une, c'est Olga ; elle se dit médiocre et ne supporte pas la solitude. Son mari l'a quittée et elle va de flirts en dépressions, dissimulant mal l'angoisse sous le fard et les lunettes noires. Elle vit avec son fils et ne travaille pas puisque son mari l'entretient largement. Elle décide même de se payer une bonne : « l'autre femme ».

Mais « L'Altra Donna », c'est aussi son double, ou plutôt la face cachée d'elle-même. Bien sûr, Olga ne cesse de se regarder dans sa glace... : elle ne s'arrête qu'au superficiel, à l'apparence.

Le regard de Régina est tout autre ; elle ne parle guère (surtout en comparaison d'Olga) mais toujours à propos. Elle rit souvent et sait être là au moment propice. Ainsi, au retour d'une virée triste, Olga avale des médicaments. Régina pas-

sera la nuit auprès de sa « maîtresse ». Les deux femmes sympathisent bientôt ; elles échangent leurs vêtements...

Pourtant, un soir, au cours d'un dîner avec son mari, Olga ne traite pas Régina d'égal à égal. C'est l'étincelle qui déclenchera son départ. Se retrouvant seule avec son fils, Olga recherche Régina en vain et finit par s'habituer à cette vie en solitaire. Aussi, quand son mari voudra revenir avec elle, elle refusera.

Quant à la dernière scène, je vous laisse la découvrir avec ces yeux différents que l'on acquiert au fil de la projection. Car « L'Altra Donna » est emprunt d'une douce musique qui vous accroche le cœur et ne vous quitte plus. Cela est dû à l'amour de Peter Del Monte pour ses personnages. Mais surtout à l'interprétation exceptionnelle de F. De Sapió (vu, par ailleurs dans l'étonnant « Masoch » de Taviani) et F. Mengasha qui étoffent leurs rôles en y intégrant assurément beaucoup d'eux-mêmes.

Toutefois, « L'Altra Donna » a des carences. Les trois « scènes de ménage » qui parcourent

le film sont trop exagérées pour qu'on y croit vraiment. De même, la mère d'Olga a un jeu beaucoup trop caricatural, tout comme le jeune que drague F. De Sapió. La photo par ailleurs est souvent hésitante, certains cadrages tout à fait ratés.

Non, le mérite de « L'Altra Donna » ne réside pas dans de quelconques prouesses techniques. Sa force est d'avoir su montrer en même temps les évolutions psychologiques (diamétralement opposées) de deux femmes et en filigrane, toute la problématique de l'immigration, par quelques scènes remarquables (celle du café avec le frère de Régina ; celle de la gare ; celles où Régina parle par la fenêtre à son compatriote, lui aussi bon à tout faire) et par l'omniprésence du visage de F. Mengasha, qui continue à nous poursuivre quand Régina vient à disparaître.

Alors, « L'Altra Donna », un film sur l'immigration : oui, mais pas seulement ; un film anti-raciste : oui, mais pas seulement. Un film profondément humain !

Alain Bichon

LIVRES

Les Cubains et l'Afrique

Après l'entrée des soldats cubains en 1975 en Angola, aux côtés du MPLA d'Agostino Neto, la paranoïa yankee du régime de Castro a traversé l'Atlantique, affolé l'Afrique « modérée », et procuré une manne inespérée à l'hystérie des médias ouest-européens.

Depuis lors, le couple Castro-Kadhafi hante l'imaginaire des honnêtes gens attachés au « monde libre ».

Ezzedine Mestiri essaie, au travers d'une documentation éparse, à dire le fait Cubain dans ses rapports avec l'Afrique, révélant au passage certaines questions brûlantes, soigneusement refoulées par Cuba : le racisme des blancs d'origine espagnole, l'absence de noirs dans la révolution du pouvoir politique, et l'étouffement des manifestations culturelles (religieuses surtout) nègres dans cette république que Castro n'hésite pas à qualifier d'afro-cubaine. Mestiri retrace le rôle de Cuba sur le plan militaire et éducationnel en Angola, ainsi que ses contradictions. Entre les déclarations fracassantes de Fidel Castro, l'importance très réelle, les soldats cubains dans la sécurité de la jeune république angolaise, continuellement menacée par les défenseurs de l'Occident sud-africain, et la perception qu'ont les angolais

des militaires cubains, il y a une gêne issue de l'isolement des compagneros qui vivent à

part, ravagent les gibiers, (puisque les soviétiques ont fait main-basse sur la totalité de la production de poisson dans ce pays), et confisquent des voitures, bien de consommation rare, et souvent rapatrié à Cuba après la prise de Luanda, comme d'autres s'en iraient avec un butin de guerre. Le rôle de Cuba depuis

l'arrivée de Castro à la tête des non-alignés, et sa tentative de faire admettre l'URSS comme force anti-impérialiste (confer l'actualité récente et les prises de position des membres du mouvement sur cette question). La haine de Castro suivie de son « amitié » pour Kadhafi (le révolutionnaire et le mystique) ; ses

changements d'alliance dans la corne de l'Afrique (Erythrée, Somalie et Ethiopie), laissent des béances, des errements, qui amènent Mestiri à poser le problème de l'indépendance de Castro par rapport à Brejnev. Cette question ne trouve pas les mêmes réponses selon qu'il s'agit de l'intervention cubaine en Angola ou en Ethiopie. Pour ceux, indécrottables et inconditionnels sympathisants de l'axe Moscou-La Havane, ce livre offre des renseignements quant aux échecs de Castro en Amérique du Sud ses ambitions personnelles, et son analyse du Tiers-Monde. Pour les autres, il reste le point de vue européen (Claude Cheysson), et de la Chine. Nous regrettons qu'il n'y ait aucune position africaine « officielle » dans les témoignages et les interviews que nous propose Mestiri, mais nous ajoutons que l'importance de ce travail s'impose à l'évidence. Il reste encore, nous l'espérons tout au moins, une analyse plus globale de la nécessité de l'aide militaire et économique procurées par Cuba à tous les mouvements de libération en Afrique ou dans les Caraïbes, qui curieusement, n'ont jamais trouvé de soutien de la part des gouvernements occidentaux et dont personne ne se plaint.

Blaise N'Djehoya

D'Ezzedine Mestiri, aux Editions Karthala (publié au dernier trimestre 1980, 52 F)



J'habite Salsa-Sur-Seine

S.F. : On vous connaît plus comme musicien antillais faisant de la salsa que de la biguine.

Henri Guédon : Faire de la salsa, jazz ou variété, c'est toujours faire de la musique. On choisit son style. Je fais de la salsa car une musique qui devient très connue dans le monde devient une musique internationale. Et moi, en tant qu'homme libre, je ne me vois pas obligé d'être un « folklorique » pour être rive à la musique antillaise. Toi, en tant qu'Africain, tu n'es pas obligé de mettre une « marque » africaine. Je veux dire que moi, j'ai une tête de bougnoule, je parle créole, j'ai un accent particulier, je ne vois pas pourquoi, dans ma musique, je devrais démontrer que je suis Antillais. Je le suis. Et puis la salsa, c'est une musique des Caraïbes. C'est une question de liberté. Les musiciens antillais sont condamnés à un moment à faire un « rappel folklorique » pour leur public. C'est-à-dire qu'on fait du jazz-rock, mais on fait aussi des biguines. On ne vous a pas trahis. Alors ils sont condamnés à faire plaisir à 300 000 personnes. Une minorité. Et moi, je suis dans un monde noir, celui de la « diaspora » noire qui comprend l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Afrique du Sud. On est d'abord Africains avant d'être Antillais. Je pense que dans le monde noir, universel, on doit adopter un langage universel. Les Blancs, quand ils interprètent du Beethoven, du Bach ou du Mozart, ne se posent pas la question de la « nationalité » du compositeur. Ils n'ont pas ce problème. Personne ne leur reproche de jouer une musique d'un auteur d'un autre pays. Picasso a exploité l'art pictural nègre. Les surréalistes ont plagié la poésie africaine. Personne n'a bronché. Nous avons une musique riche et variée, nous devons être adultes et ne plus dire par exemple : « le reggae c'est les Jamaïcains, la salsa, les Portoricains ». De plus, nous sommes marqués au fer rouge par tous ces rythmes qui viennent d'Afrique. Nous avons une grande diversité de musique.

S.F. : Alors, comment expliquez-vous que les Portoricains jouent la salsa, la Jamaïcains le reggae, les Antillais la biguine et chacun tire la couverture sur soi et cherche à étendre sa musique d'abord en Europe, aux States, au Japon et non dans les îles ou en Afrique ?

H.G. : Ah non, Santana est Mexicain. Il fait de la salsa. Larry Harlow est un juif polonais, aussi.

S.F. : Je veux dire que le reggae n'a pas éclaté d'abord dans les îles en Afrique.

H.G. : Naturellement, il y a un départ, un foyer. Mais le reggae est joué dans toutes les îles.

Henri Guédon : le chanteur de la salsa en France et dans toute l'Europe même, sera au PLM Saint-Jacques, le 3 Mars à 20h30, pour un show. Laissez tout tomber et allez-y. Grâce à lui, les Célia Cruz, Pacheco and Co, ont réussi à faire bouger pas mal d'emmanchés sur le plan musique. Son dernier 33 t, eh ben ... achetez-le.



S.F. : Les Antilles, c'est petit. Pourquoi le reggae a-t-il plus percé que la biguine ?

H.G. : C'est le côté « folklorique ». On dit « la biguine, c'est de chez nous, c'est inexportable ». Et ça, ça limite la biguine. Les gens ne s'y donnent pas à fond. C'est comme le soukous. On y met un peu de funky. Ça fait plus civilisé.

Fella, par exemple, fait sa musique à fond, c'est une question d'esprit.

S.F. : Ce n'est pas plutôt une question de marché ?

H.G. : Le marché existe dès que la musique est créée et attire la foule.

S.F. : Que pensez-vous de Marius Cultier, etc... ?

H.G. : Ils ont le « cul entre deux chaises » : jazz et typique. C'est comme si vous, Sans Frontière, vouliez écrire dans le style de Césaire. « Le drapeau, tu l'as sur la gueule, tu es toi-même ».

S.F. : La salsa à Paris a été une mode lancée à la Chapelle des Lombards. Goldman a fait accroître son audience : chose rare en France. Mais pour nous Africains, ce n'est pas nouveau.

H.G. : Goldman était un mec super. Mais à Paris, on aime trop les modes : on a voulu faire de lui le Boris Vian de la salsa, et beaucoup de gens ont cru qu'il avait créé la salsa. Non : il l'a vraiment fait connaître en France.

S.F. : Le reggae, avec tout son discours, son idéologie, n'aurait pas pris tout cette dimension sans Babylone, au niveau distribution.

H.G. : Il y a un message politique aussi.

S.F. : Politique et mystique. Il n'y a aucun musicien des îles qui aborde ce problème. Pourquoi revendiquer une « parenté historique » pour accrocher le train rasta, et aller chercher Haïlé Sélassié alors que le « nègre marron » est plus positif que le rasta Sélassié.

H.G. : Le mouvement rasta est un truc commercial lancé et récupéré par les Blancs. Par exemple, comme la soul. Dès qu'il s'agit de vendre des carottes, les Blancs sont présents. Moi, je fais de la salsa depuis quinze ans.

S.F. : Quelles sont tes relations avec la musique antillaise, un mec comme Eugène Mona, c'est un événement fondamental dans la musique antillaise, non ?

H.G. : Ah oui, il est à fond dans son truc, ce n'est pas comme les autres musiciens antillais. Je l'apprécie beaucoup.

S.F. : Mais il n'est connu que des antillais ?

H.G. : Oui, mais s'il vient ici, il fera un tabac, j'en suis sûr.

A ce moment, il nous fait écouter une bande faite il y a quinze ans où il a répertorié 124 instruments de percussions qu'il joue, avec le texte expliquant la composition et la correspondance de chaque instrument.

S.F. : Apprécierais-tu personnellement des musiciens africains ?

H.G. : Oui, bien sûr, je suis un incondicional d'Akengedé.

SF : Heureux de te l'entendre dire. Sais-tu qu'Eugène Monna s'évertue à faire connaître à fond la musique d'Akengedé aux Antilles. Tu as été perçu comme un musicien antillais marginal, car faisant de la salsa, par pas mal de noirs, alors que la salsa « microsilhouette » à fond sur leurs platines. Les mecs ont pris une claque en voyant Cobbam venir « jammer on salsa », avec toi l'été dernier à l'Olympia. Paris, actuellement, ça te va ?

HG : Oui, mais à l'étranger, on a plus de succès.

On a un peu continué à triper sur sa cassette de percussions primitives africaines, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il valait mieux que la musico-logie noire soit répertoriée, codifiée, et interprétée par des musiciens noirs, plutôt que de la découvrir plantée n'importe comment dans un morceau des « Talking Heads » : ça fait mal à la tête.

SF : Comment as-tu passé tes quinze années de salsa ?

HG : J'ai fait la navette entre les Antilles et la France, des tournées en Europe, des enre-

gistements aux USA. Sinon, j'avais commencé à jouer des bongos, alors que mes parents voulaient plutôt m'imposer l'apprentissage du piano et du violon, parce que ça faisait bien. C'est bien d'apprendre différents instruments et des harmonies, c'est utile, mais à cette époque, je préférais les bongos à la musique classique. Quand j'ai commencé à faire de la Salsa, je passais pour un « original », mais je chante tous mes morceaux en créole.

SF : Peux-tu nous parler de la musique des années 30 ?

HG : A cette époque, les gens avaient beaucoup plus de dignité. Ils se rendaient visite, il y avait une communauté fraternelle et soudée : par exemple, quand une personne commençait à construire sa maison, tout le monde l'aidait et à la fin de la construction, il y avait toujours une fête, on jouait du tam-tam. Cet esprit là a changé, maintenant, ce serait presque par snobisme qu'on jouerait du tam-tam.

Propos recueillis par Blaise N'Djehoya et H.D. Kala-Lobé

TROPHEES MARACAS D'OR

1981

PRIX « DECOUVERTE »

Trophée spécial « Maracas d'or » à Manu Dibango (Cameroun) pour l'ensemble de son oeuvre.

Afrique :

Recherche Seydou Zombra (Hte Volta). No 37 077-Music Control Moderne : Ondeno (Gabon)-No ASL 70 17-Ledoux Records Traditionnel : Les Griots de la Diaspora « Wango » (Sénégal) No SON 8211 Sonodisc

Outremer :

Recherche : Roland Brival (Martinique) No FM 003 Music Control Traditionnel : Festival de Quadrille Flamme Aymienne-DEBS -No HDD 512 Sonodisc.

Moderne : Ophélie (Rép. Dominicaine) « Chanson d'Amour » No SLA 001 Musidisc

Lauréats des prix « découverte ». Président du Jury : Francis Bebey (Cameroun)

Grand Prix : Jean Ondeno-Rebientot (Gabon) pour « Mbambi » chanson en myéné, dédiée aux orphelins.

Prix « spécial Radio-France » : Mlle Micheline Virahsawey (Ile Maurice) « Garçon Première lot », interprétée en créole.

Prix de l'Agence de Coopération culturelle et technique Mamy Harijoana (Madagascar) « Petit ou Liberté, on n'en sait rien »

Prix de la SACEM : Jean-Patrick Chinapen (Ile Maurice) « Je veux être un enfant ».

Prix de l'Institut culturel africain : Doumbia Nahawa (Mali) « Tougne de be Laban (La vérité finit par triompher) interprétée en bambara.

Prix Calao : Canjo Amissi (burundi) « Iragirya Sokuru » (l'héritage de mes ancêtres) interprétée en kirundi.

Plus de 1 000 auditeurs d'Afrique et de l'Océan Indien ont couronné M. Chibabidine Abdere-mane, dit Chiabi des Comores, pour sa chanson « viva Comoro ». Hors concours, Jeannette N'Diaye Loukoumba (Cameroun) et Abou Sy (Sénégal).



Debouts de G. à D. : Ophélie, Manu Dibango, H. Debs. Accroupis : Roland Brival, Seydou Zombra (G. à D.).



Côte d'Ivoire, deuxième journée

Résultats	CLASSEMENT
Asec-Boudoukou 3-3	1) : Bouake : 5 pts ; 2) : Stella : 4 pts ; 3) : Bassam : 4 pts ; 4) : Africa : 4 pts ; 5) : ASEC : 4 pts ; 6) : Bondoukou : 4 pts ; 7) : Divo : 4 pts ; 8) : Gagnoa : 4 pts ; 9) : Bouake : 4 pts ; 10) : Daloa : 3 pts.
Bouake-Bouafle 3-1	
Stella-Daloa 2-0	
Gagnoa-Africa 1-0	
Divo-Bassam 2-1	

Sénégal, onzième journée

Les 14 équipes sont un peu sorties de la torpeur dans laquelle elles étaient plongées lors de la 10ème journée. Dix-sept buts marqués quand même. Il faut dire qu'il y avait des empoignades sérieuses. La S.E.I.B. consolide son poste de leader en disposant de Police qui décroche. Niayes en partageant les points avec Gorée, ne peut que talonner la J.A. (2ème). Casa continue sa lente remontée. En bas de tableau, l'A.S.F.A. signe sa seconde victoire du championnat en disposant du Taïba dont la position de lanterne rouge se voit consolidée de match en match.

Résultats	
Seib-Police 2-0	
Casa-Ndiambour 1-0	
Mbosse-Linguère 0-0	
Rais-Mbour 4-2	
Gorée-Niayes 2-2	
Asfa-Taïba 2-0	
Ja-Diaraf 2-0	

Classement D: Goal average

1) Seib : 16 pts, 11 mts, D : 9 ; 2) : JA : 15 pts, D : + 10 ; 3) : Niayes : 14 pts, D : + 2 ; 4) : Gorée : 13 pts, D : + 9 ; 5) Police : 13 pts, D : + 6 ; 6) : Rail : 12 pts, D : + 3 ; 7) : Diaraf : 12 pts, D : + 2 ; 8) : Ndiambour : 11 pts, D : 0 ; 9) : Casa : 10 pts, D : -1 ; 10) : Mbosse : 10 pts, - 8 pts ; 11) : Linguère : 10 pts, D : -8 ; 12) : Mbour : 7 pts, D : - 7 ; 13) : ASFA : 7 Pts, D : -8 ; 14) : Taïba : 4 pts, D : - 15

Cameroun

Tirage des 16e de finale de la coupe

Yaoundé : Entente de Ngderé-Bangoda Club	Stade Bertoua
Dynamo Dila-Etoile Filante	Kumba : PWD Bamenda-Victoria Uted
A Douala : Dragon Dila-Oryx Dila	Bamenda : Union A-M-Diamant Ydé
Tonnerre Ydé-Typhon	Kribi : Dragon Ydé-Aigle Nkssba
Victoria : Lion Ydé-Camank Bamenda	Bafoussam : Union Dila-Panthère Bagangté
Edéa : Canon Ydé-Union Dila	Obala : Fédéral Fbam-Eclair Ngudemendouka
Foumbam : Aigle Dschang-Rafale Tibati	Eseka : Léopard Dila-Mandpock Club
Nkongssamba : Unisport Bafang-Top Tarzan Mutenguene	Résultats et commentaires dans le prochain numéro.
Mbalmayo : Racing Bfssam	

1) : Tonnerre Ydé : 18 pts, 15 mts, D : + 11 ; 2) : Aigle Dschang : 17 pts, 15 mts, D : + 4 ; 3) : PWD : 16 pts, 15 mts, D : + 2 ; 4) : Union Dila : 16 pts, 14 mts, D : + 1 ; 5) : Dynamo Dila : 16 pts, 15 mts, -3 ; 6) : Lion Ydé : 15 Pts, 15 mts, D : + 5 ; 7) : Entente Ngderé : 15 pts, 15 mts, D : + 1 ; 8) : Fédéral Fbam : 15 Pts, 15 mts, D : 0 ; 9) : Unisport Bafang : 15 pts, 15 mts, D : -4 ; 10) : Canon Ydé : 14 pts, 13 mts, D : + 5 ; 11) : Bamboutou club : 14 pts, 13 mts, D : -2 ; 12) : Dragon Dila : 13 pts, 15 mts, D : -2 ; 13) : Dragon Ydé : 13 pts, 15 mts, D : -3 ; 14) : Racing Bfssam : 13 pts, 15 mts, D : -6 ; 15) : Union A-M : 11 pts, 14 mts, D : 0 ; 16) : Léopard Dila : 10 pts, 13 mts, D : -7.

Tournoi Amilcar Cabral à Bamako (Mali)

La finale s'est jouée aux pénalités. Déjà au premier tour Guinée-Mali s'était soldé par un match nul. Cette victoire guinéenne est importante sur le plan psychologique pour le Sily II, car à Bamako, les 50 000 spectateurs souhaitent plutôt la victoire malienne. Le Sénégal est quand même sorti en beauté : il était temps.

Finale :

Guinée - Mali : 6-5 aux pénalités.

Pour la 3e place

Sénégal-Cap-Vert : 5-1

Pour la 5e place

guinée-Bissau-Mauritanie 4-3

Algérie — Coupe

Résultats des 16èmes de finale,

La hiérarchie a été, en grande partie, respectée lors de ces 16èmes de finale de la Coupe d'Algérie. Seule El-Madania et Bordj-Menaïel ont créé la surprise en éliminant respectivement la J.E. Tizi-Ouzou et Mascara.

DNC Alger - WRB Msila	3-1
USK Alger - DNC El Asnam	2-0
JE Tizi-Ouzou - IRB Madania	0-0 (4-5 sur pén.)
MP Alger Alger - W.O. Boufarif	1-0
C.M. Belcourt - U.S.C. Aïm Beida	2-1
M.P. Assasba - R.S. Kuba	0-1
M.A. Hussein-Dey - Arba	5-0
W.M.K. Tlemcen - E.P. Setif	2-3
C.R.B. Mecheria - A.S.C. Oran	0-1
W.K.F. Collo - W.A.B. Mostaganem	2-1
C.M. Constantine - E.S.M. Bel Abbès	1-1 (4-1 aux pén.)
G.C.R. Mascara - W.R. Bordj Menaïel	1-2
A.S.C. Bordj Bou Arredji - M.P. Oran	0-2
C.N. Bakhra - C.R.B. Tighenniss	0-0 (4-3 aux pén.)
E.S.M. Guelmal - M.B. Saïda	1-0

Algérie
8èmes de finale

— USM Harrach - CM Constantine	— CN Batna - EP Sétif
— CM Bercourt - ESM Guelma	— ASC Oran - MP Alger
— MA Hussein-Dey - MP Oran	— RS Kouba - DNC Alger
— WR Bordj-Menaïel - USK Alger	— IRB Madania - WEK Collo



MOSAIQUE 1981

Emission du dimanche 1er mars
(Toujours sans commentaire, mais vous n'êtes pas obligés de le voir, restez au lit).

« Images de ... »	Portugal
« 7 jours du monde »	L'actualité en France et dans les pays d'origine de l'Immigration.
« A la une » et « dialogue »	seront entièrement consacrés à la journée de réflexion organisée par l'I.C.E.I. et l'I.T.A.P. (Institut des Techniques d'Administrations Publiques) sur le thème : « L'Immigratin dans ses rapports avec l'Administration ».
« Femmes » proposée par Francoise Picouveau	L'orientation scolaire des enfants et le rôle de la mère de famille.
« Loisirs-Vie Culturelle » présenté par Mouloud Moun.	Une salle de cinéma pour enfants : le « rivoli cinéma » Un invité sur le plateau : le photographe Portugais Octavio Pawel.
« Vie pratique » de Catherine Escure Delpeuch et Saladin	L'orientation scolaire en 5ème.
« Variétés » :	- Algérie : Mohamed Lamari, chanteur - Yougoslavie : Alija Pekic, chanteur et accordéoniste - Folklore de Bosnie. - Espagne : Paquité accompagnée par Gonzalo Ortega, Chants et danses d'Andalousie. - Sénégal : Fatou Dieye Dieng chants traditionnels du Sénégal.

AGENDA

PARIS

Ravi Shankar donnera un unique récital au Théâtre des Champs Elysées, le 11/3 à 20h/30

Un concert est organisé dans le cadre de la 20e campagne nationale du Comité français contre la faim, le 11 mars à 20h30 à La salle Pleyel, avec la participation de Lilly Laskine, Michel Debost (flûte) et les solistes de Zagreb qui ont accepté de jouer bénévolement à cette occasion.

Evènement exceptionnel organisé par les productions Ledoux « grands ballets d'Afrique Noire », spectacle complet, musique, chants, danses, le 6, 7 mars à 21h au Palais des Glaces, 37 rue du FG du Temple, 75010 Paris tél : 607 49 93

-Aziz Ndiaye : percussionniste sénégalais, collaborateur de Jeanine Claes, prof de Percussion à la MJC de St Michel le 6 mars.

Lazare Zebila : danseur et chorégraphe-maitre de ballet, prof de danse africaine au Centre américain

Eric Cosaque, chanteur antillais, leader du groupe « Voltaire 8 » le 10 mars

Guem . percussionniste, professeur de percussion au Centre Américain, bd Raspail, le 11 mars

Marcel Magnat . antillais, ethnomusicologue, animateur et prof de percussion antillaise au théâtre noir et à la MJC du Xe

Bolè Bantou avec Henri Samba, une création qui s'articule autour du corps, de la voix et des percussions... du vendredi 6 au 12/3 à 20h30 au théâtre noir.

Edja Kungali, afro-jazz, le vendredi 27 au Dunois à 21 h, avec bien sûr l'invitation à la danse, amusez vous bien.

Kaïbi Lareti pianotera toute une soirée le 10 mars à 20h30 au Centre Culturel suédois

Almonova musique brésilienne, au Centre Culturel, 17-47 rue de Saussure, le 27/2/81 à 20h30

A partir du 3 mars (20h30), Plume La Traverse et les jaloux. Il sera accompagné par Denis Masson (basse et violon) Jean Claude Masson (guitare électrique) Zrengour Knorh (batterie).

Fête libanaise-film-danse-musique-Expos photos. Samedi 28 février à 20h à l'AGECA métro Alexandre Dumas, 177 rue de Charonne. Entrée : 10f

Cinéma Africain du jeudi 26 au 4 mars à 20h30 AU Théâtre noir (20 rue des Cendriers) Muna Moto de Pipa (Cameroun), « lettre paysanne » de S. Faye (Sénégal), n'Dianguane de S. Traore (Sénégal), Baara de S. Cissé (Mali), la chapelle Tchissokou (Congo) ...etc.

Journée Afrique Noire samedi 28 février au Relais Mémilmontant (85 rue de Mémilmontant, Paris 20e)

Séance femme : 14h30 : « La Noire », de Sembene Ousman (film Sénégal), séance pour tous à 16h30 projection diapo sur le Cameroun (présentation géographique et sociale du Cameroun)

A 18h30 : « La Noire de », avec Borom Sareh

A 20h30 : Le destin (film malien de Segha Coulibaly (Mali) participation aux frais : 7,50 F à partir de 16 H ...

Rencontre des femmes latino-Américaines résidant en Europe, y sont attendues des femmes de plusieurs pays d'Europe (Angleterre, RFA, pays scandinaves ...) et de diverses villes de France le 27 et 28 février et le 1er mars au 20 rue de la Tannerie, 75013 métro Glacière.

La Maison des Travailleurs immigrés, organise le samedi 28 février et le dimanche 1er mars un forum débat sur le thème : « les travailleurs immigrés sans papiers ». Leur rôle économique, leur situation juridique et administrative, leurs problèmes sociaux et leurs luttes

Le forum débat aura lieu à la MTL, 46 rue de Montreuil, 75011.

Meeting samedi 28/2 à la Mutualité organisé par les Comité de résidents Sonacotra et AFRP de St Denis en coordination

Punch'art présente dans le cadre de l'exposition gabonaise peintre-sculpteur, tous les vendredis et samedis du mois de mars, le 6 et 7 mars : Valérie Bellet, Fallangan's visions... « je suis une mime qui parle, une comédienne qui écrit et le propre metteur en scène de mon spectacle ».

Au Centre International de Séjour de Paris-6 ave Maurice Ravel 75012 PARIS

Dans le cadre de la campagne d'information pour les Femmes seules : 2 mars, une journée d'information générale à Espace 4 au Forum des halles, à 14h30 Débat : « priorité à la formation et pour l'emploi »

5 mars : sur le thème : « Ma main travaille et alors... » 9h : des enfants s'expriment par la vidéo et le dessin.

Toujours au Forum des Halles le 2 mars à 18 h, débat dont le thème est « place et rôle des percussions négro-africaines hier et aujourd'hui » avec Henri Samba, Marcel Magnat, Martin St Pierre

BANLIEUE

PLESSIS ROBINSON

A l'Eglise Ste Marie Madeleine, rue le Notre, vous entendrez Djamel Allam à 21 h. le 27 février.

BOBIGNY

Pierre Zvenigorosky, sculptures sonores/Espaces à la Maison de la culture du 3 mars au 18 avril

SARTROUVILLE

Angélique Ionatos, le 28 février au Théâtre et toujours dans le même endroit, le 6, 7 mars, Paco Ibanez, ne ratez pas son spectacle même si Sartrouville c'est la zone, les gens sont chaleureux (il y a du bon fromage arrosé de whisky)

COURBEVOIE

A la Maison pour tous, le 28/2 musique d'Amérique du Sud, avec le groupe chilien « Karaxu »

SARCELLES

Au Forum des Cholettes, le 28/2

21h, Djurdjura (il faudra qu'on pense à faire une interview de ces trois Algériennes Kabulisan-tes).

BOIS COLOMBES

Centre 72, 72 rue Victor Hugo, du 23/2 au 7/2, Exposition : La Prison dans la ville, présentée par l'ARAP (association-réflexion-action prisons et justice)

Peintures sur toiles, sur soie, et objets réalisés par des prisonniers

Débats : 25/2 à 20h30, Nous et la Justice. Les victimes, les délinquants.

27/2 à 20h30, la Prison.

4/3 à 20h30, La délinquance chez les jeunes, avec Guy Gilbert, prêtre-auteur d'« Un prêtre chez les loubards ». 6/3 à 20h30- Après la Prison, que faire ? Formation et réinsertion.

Pour tous renseignements, tél : 781-52-73

PROVINCE

Arras

« A cloche-pied sur les frontières », projection de ce film qui sera suivi d'un débat le vendredi 6 mars à 18h30 à la Maison des Jeunes Ch. Péguy, résidence St Pol, organisé par le comité local du M.R.A.P. de Sallaumines.

SAINT QUENTIN

Au théâtre municipal, le 9 mars, Haendel, festival orchestra de Washington (d'après les critiques, c'est super bien... donc, à voir

THONON

A la maison des Arts et des Loisirs, le trois mars (20h 30), le groupe Sankai Juky

ELBEUF

Exposition d'Art et l'Artisanat Sénégalais à l'hôtel de Ville du 28 février au 7 mars

Dimanche 1er mars : projection de films 5/3 : à 20h39 : démonstration de danses sénégalaises

6/3 : groupe musical « Math Samba », musique du Sénégal balafon, Kora

7/3 : à 20h30, film sénégalais (l'art au Sénégal aujourd'hui et « le griot dans le centre »



Farid et son frère ennemi Momò Vous

ANNONCES

Bourse d'aide à la création musicale : deux types de Bourses seront accordés par le Ministère de la Culture et de la communication en 1981. Bourses de recherches aux compositeurs, chercheurs et interprètes en vue de les aider à la réalisation d'un projet spécifique. Bourses annuelles de création : à quelques compositeurs interprètes déjà confirmés pour se consacrer entièrement, pendant une année à leur activité musicale fondamentale, en les dégageant de toute activité salariée principale. Renseignements : Bureau d'Aide à la Création et à la Recherche, 53 rue Saint Dominique, 75007 Paris. tél : 555 92 03

En vue Fondation association contre le sexisme, qui voudrait combattre ce fléau, par le plus de moyens possibles, cherchons personnes voulant y adhérer (Association non politique, non religieuse) ainsi que des correspondants dans tous pays. Cette association désire lutter contre toutes formes de sexisme contre les mutilations sexuelles faites au cours de rites religieux. Contre le traitement à l'égard de marchandes dont sujets des femmes, dans de nombreux pays. L'Association voudrait aider les personnes seules ayant ou non des enfants ...

Ecrire : bicrat Yves, Poste restante, la Marsaillaise, 67000 Strasbourg

Création d'une nouvelle section de la ligue des droits de l'homme qui porte le nom de « Lyon Montchat Préfecture » Adresse provisoire : 7 rue Major Marten 68001. Cette nouvelle section s'est donné comme objectif premier-participation active à la lutte pour la défense des Travailleurs immigrés.

« Solidarité Français Migrants », cherche d'urgence bénévoles sérieusement motivés pour alphabétisation/animation de femmes immigrés minimum 2 fois par semaine-Formation assurée. Association solidarité Français migrants- 7 rue Lamartine. Clos St Lazare- 92240 Stains.

Musica

Chanteuse cherche pianiste (ce n'est pas un polar) pour accompagnement et composition. Tél : 532 56 36

Cours de guitare, tous niveaux impro-écriture déchiffrement, prix 50 F de l'heure, Anna 843 08 76

Cours de batteries, percussions africaines tous niveaux. 200 35 25

Qui voudrait composer avec moi des chansons kabyles ou arabes (dialectal) modernes ou anciennes (pas stéréotypes) en m'envoyant poèmes, paroles ? J'ai une très belle voix et joue très bien de la guitare et de la percussion, genre Noura, Douasser, Nourredine, s'abstenir. Joueurs d'instruments traditionnels bienvenus. Réponse à tous. Aziz Alaoui, 85 bd F. Grosso, 06000 Nice.

Je suis batteur, je cherche un bassiste, un pianiste électrique (claviers bienvenus) et un flutiste, tout ceci avec phrasé jazzy pour musique mi-chemin entre le jazz, la bossa, le rock, le funky. Je compose, j'écris. Débutants s'abstenir 906 23 28

Ecole de Samba pour formation rythmique, cours de percussions afro-brésiliennes et afro-cubain par Edel Puiz (typique) par ex. pandeiro, batterie, tamborim, surdo, berimbau, repenique, cuica, agôgô, reco-reco, congas, bongo, timbales etc... S'adresser 12 rue Censier, 75005 PARIS Tél : 868 17 67 Ou 587 01 43

Cours de Conga africain, afro-cubain avec local et instruments. Mano, 783 21 09 et 584 43 36

Troupe Algérienne Nedjma cherche une jeune fille pour enregistrer un texte en kabyle pour une tournée en mars. Urgent. Tél.: 845.86.69.

Bric à brac

A vendre Combi fourgon Hanomag modèle F 25 vitré 8 chevaux. Oct 68 moteur refait neuf. 14000 km. Prix : 7000F Tél : 541 35 13 jusqu'à 14 heures

La troupe Nedjma cherche pour ses tournées une estafette roulant bien pas chère en bon état (maxi 3000F). C'est urgent Tél au 845 86 69 et 700 80 00.

YA EL MENFI

J'ai 26 ANS, je suis de nationalité sénégalaise, je n'ai jamais eu de chance avec mes annonces, mais j'espère que cette fois-ci, je trouverai une personne sincère avec elle-même. Matar M'Baye D/2 102 156 M2/04 à Fleury.

Je suis marocain de 28 ans, je voudrais correspondre avec des gens de tous âges car je suis seul. Insakourou Said 1090 D327 , à bois d'Arcy. 5 bis rue Alexandre Turpault, Bois d'Arcy.

Je suis un marocain de 20 ans, j'aimerais correspondre avec des gens sympas pour oublier cette solitude qui me pèse sur le coeur. Inaoui Abderazack D/2 868 06 à Fleury

Personne ne m'écrit, je suis en prison depuis cinq mois, et personne ne m'écrit. Je n'ai pas le moral et un peu d'amitié et de chaleur serait la bienvenue. Réponse assurée. Bensalag Mustapha 99681 D3 G1 24 à Fleury.

Jeune homme algérien souhaite qu'une jeune femme française accepte un mariage blanc qui lui permettrait de régulariser sa situation et de rester en France. Les modalités seront négociées avec cette personne. Message très urgent et très sérieux. S'adresser à M. Hovenaghel qui transmettra, 17 rue Duhem 59000 Lille.

TRAIT D'UNION

FR3—Samedi 28 février 1981

11h30—MIDI

Rediffusion de l'émission concernant les cours d'arabe et de berbère, qui avaient subi des incidents techniques lors de sa diffusion le samedi 7 février.

12h—12h30 :

Emission No 19 dont le thème est la pré-formation professionnelle.

A gareoult, dans le Var, une petite commune à quelques kilomètres de Brignoles.

15 Jeunes filles françaises-musulmanes âgées de 16 à 20 ans vivent en groupe encadrées par des monitrices. Chaque semaine, elles bénéficient au collège de Brignoles de cours de mise à niveau. A la fin de ce stage d'une durée de 6 mois, elles seront en mesure de suivre avec toute chance de succès le stage de formation professionnelle de leur choix.

Débat avec M. Boukredine (F.N.R.F.C.I. Région Parisienne) Une jeune fille Française-Musulmane.

Solution Grille n°1
Département

L	O	I	R	E	T	V	A	R
A	R	D	E	C	H	E	A	H
N	I	E	V	R	E	P	R	O
D	O	E	U	B	E	E	N	
E	N	E	E	E	C	R	U	E
S	P	P	S	O	A	S		
P	U	N	A	N	E	T		
A	E	R	A	T	I	O	N	A
I	S	E	R	E	M	U	E	R
N	O	R	D		M	E	L	U

Verticalement :

1. Oiseau-Arbre
2. Cours court-Fiévreux
3. Pinnipède-Ville belge
4. Animal marin-Préfixe
5. Près de Chartres-Argot
6. Conjonction-En trop-Ville roumaine
7. Singe-Fluve inversé
8. Peuplier blanc-Plaisant recueil
9. soutien-Carnassier
10. Quotité-Relâche.

M
CROISES
T
S de hartmann

Grille n°2

« ZOOLOGIE »

Horizontalement :

1. Passereau
2. Rapace-Oiseau
3. Arme-Fluve italien
4. Verrou plat
5. Opération bancaire-Monnaie
6. Attaches-Brille
7. conjonction-Propète-Métal
8. Préposition-Fluve-Ongulé
9. Oiseau
10. Gâteau aux amandes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

De petits groupes de filles des Philippines arrivaient en Belgique, à partir de juillet 1979, pour faire partie du pool énorme de la main-d'œuvre à bon marché. Fin novembre, à peu près 50 filles étaient arrivées. Elles avaient été recrutées par des sous-agents de l'Agence Internationale de Voyages (*Antonio & Leonita Quitoriano, 1362 San Marcelino Street, Angle Paz Street, Paco, Manille*), par des offres de travail à l'étranger. La perspective qu'on faisait miroiter à leurs yeux : un poste convenable, bien payé, avec des conditions de vie idéales. Le salaire mensuel qui leur avait été proposé pour les débuts était de \$450 ; des augmentations régulières leur avaient été promises. D'après ce qu'on leur avait dit, les employeurs allaient faire le nécessaire pour subvenir à leurs besoins personnels en ce qui concerne l'habillement, etc. Une fois que les filles avaient accepté les services de l'Agence Internationale de Voyages, elles étaient amenées à Manille pour la régularisation de leurs papiers. L'agence qui s'était chargée de toutes les formalités avait pris entre 15 000 et 22 000 pesos pour couvrir les frais de transport aérien et divers. Tous frais supplémentaires (par exemple les certificats médicaux) restaient à la charge des filles. On leur avait promis un billet aller-retour. D'après ce qu'on leur avait dit, l'employeur allait leur rembourser la moitié des frais.

Afin de pouvoir quitter les Philippines, on avait donné aux filles un visa de touriste et, en général, elles passaient par Hong-Kong pour se rendre en Europe. Les filles qui avaient choisi la Belgique comme le pays de leurs rêves avaient reçu comme consigne de débarquer à Paris pour se rendre ensuite à Bruxelles en train. Ceci leur permettait d'éviter que leurs passeports ne soient visés par les douanes à l'aéroport national. Etant donné que de ce fait aucune date d'arrivée exacte ne serait connue, les filles avaient reçu comme consigne, si on les questionnait sur ce point, de dire qu'elles étaient arrivées depuis quelques jours seulement dans le but d'étudier le français.

On leur a promis le ciel

Le pape Jean-Paul II vient de terminer un long voyage en Asie qui l'a mené entre autres pays aux Philippines. Nous publions ci-après l'histoire de cinquante jeunes filles philippines, amenées en Belgique, emprisonnées puis expulsées. Leur histoire, même si elle date de plusieurs mois, en dit long sur le régime de Marcos.

On avait dit aux filles de prendre contact, à leur arrivée à Bruxelles, avec *Laura Claudino* (ressortissante des Philippines et employée à temps partiel dans une ambassade étrangère) à sa résidence de Bruxelles. Les filles avaient été logées et nourries par cette femme. Pendant qu'elles attendaient apparemment qu'un employeur soit trouvé, elles se rendaient utiles en accomplissant des tâches domestiques et/ou payaient leurs frais d'hébergement et de nourriture.

Laura Claudino, qui a été décrite par quelques-unes des filles comme une entremetteuse se rendant très fréquemment dans les bars disco les plus connus de Bruxelles, avait entraîné quelques-unes des filles dans la vie nocturne de la capitale. Plus tard, elle avait demandé aux filles de se rendre à la maison d'un ami pour y passer la nuit, étant donné qu'elle attendait chez elle des visiteurs qui allaient rester dormir. « Par hasard », l'ami en question avait également chez lui quelques amis qui allaient passer la nuit chez lui et qui faisaient des avances aux filles.

Il était souvent trouvé des emplois pour les filles chez des hommes d'affaires et des diplomates étrangers. Les filles recevaient des salaires qui allaient de 5 000 à 13 000 F.B. (*) par mois. Cependant, certains employeurs payaient aux filles les salaires officiels et les traitaient comme des membres de la maison. Quoiqu'il en soit, ils ne pouvaient pas faire légaliser le statut des filles, étant donné que le gouvernement belge n'accorde plus de permis de travail à des étrangers. Seules les filles employées

chez des membres du personnel des ambassades et de N.A.T.O. étaient employées légalement, mais aucune des filles n'avait été immatriculée ni à la sécurité sociale, ni aux soins médicaux. Les autres filles, qui avaient été employées dans des conditions moins favorables, commençaient à chercher de l'aide.

Comme l'Ambassade des Philippines avait refusé d'intervenir à leur égard, apparemment en raison du fait que l'Agence Internationale de Voyages était subventionnée par de hauts fonctionnaires du gouvernement et en raison des liens présumés entre Laura Claudino et le personnel des ambassades à Bruxelles, les filles avaient cherché de l'aide auprès des sœurs des Philippines qui étudiaient le français en Belgique avant de partir en mission en Afrique.

Les sœurs, qui ne connaissaient pas très bien la loi belge et n'arrivaient pas à se retrouver dans le labyrinthe administratif qui est caractéristique des démocraties, s'étaient adressées à un groupe d'action flamand. Ce groupe se mit donc, de bonne foi, à compiler un dossier dénonçant l'escroquerie. Ce dossier qui comprenait les C.V. et adresses des filles, dont le groupe savait qu'elles étaient illégalement employées et exploitées en Belgique, fut présenté à un membre du parlement qui le transmit à M. Van Elslande, ministre de la Justice. Une enquête fut donc lancée dans le but d'arrêter le commerce et d'étudier les possibilités de faire légaliser le séjour d'au moins vingt filles. Un deuxième dossier fut transmis au Comité Flamand pour la Justice et la Paix.

Une action était intentée, le 20 novembre 1979 : la police belge pour les étrangers avait arrêté Laura Claudino avec six filles des Philippines qu'elle avait hébergées dans son appartement. Les filles étaient amenées à la prison nationale de la Forêt. Deux jours plus tard, la police avait arrêté quinze autres filles dont les noms et les adresses figuraient dans le dossier qui avait été soumis au ministère de la Justice. Aucune des filles n'avait eu la permission de se mettre en rapport avec un membre du groupe d'action et une d'entre elles, dont un membre de la famille se trouvait à Louvain, n'avait même pas le droit d'informer cette personne. L'histoire avait été révélée lorsque l'un des employeurs, qui s'était inquiété de l'avenir des filles, avait informé les sœurs.

Le groupe d'action s'était alors mis en rapport avec le ministère de la Justice, la police pour les étrangers, les services de sécurité nationale et plusieurs hommes politiques individuellement pour leur demander pourquoi ces filles avaient été arrêtées et emprisonnées comme des criminelles de droit commun. Une réponse identique avait été donnée par toutes les personnes interrogées : la loi est la loi et doit être respectée. Le groupe avait été informé que ces filles allaient être renvoyées dans leur pays d'origine le plus rapidement possible et que l'on n'allait plus faire intervenir la loi du fait que les filles étaient considérées comme des victimes. Conformément à la loi, les employeurs ou les familles qui avaient hébergé les filles seraient obligés d'en assumer les frais et de payer une amende.

Le groupe d'action avait, en coordination avec les Comités belges pour la Justice et la Paix, et les filles des Philippines, informé les journaux et s'était adressé au ministère de la Justice dans le but de faire retarder l'ordre d'expulsion afin que les filles puissent être entendues en toute justice. Le ministère refuse. Les filles vont être expulsées une à une.

Mil Roekaerts

(*) 1 F.B. = 0,12 F.F.

